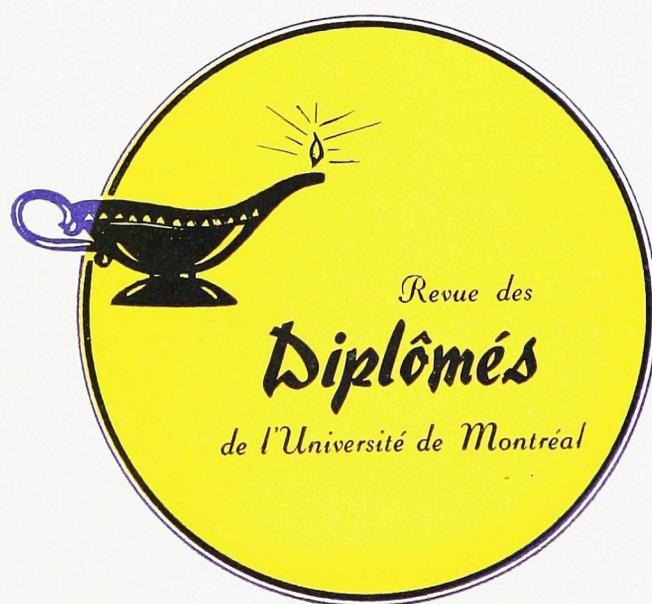


# L'ACTION UNIVERSITAIRE



# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montreal

## Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Comité exécutif:

Me Arthur Vallée (Droit), président.  
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.  
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.  
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.  
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.  
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

## Conseil général:

*Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:*  
*Théologie:* MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.  
*Droit:* Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).  
*Médecine:* Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.  
*Philosophie:* Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.  
*Lettres:* MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).  
*Sciences:* Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.  
*Chirurgie dentaire:* Docteur Armand Fortier et Docteur Gérard Plamondon.  
*Pharmacie:* MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.  
*Sciences sociales:* Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.  
*Agriculture:* MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).  
*Médecine vétérinaire:* Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle, délégués provisoires.  
*Htes E. Commerciales:* MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.  
*Optométrie:* MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.  
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.  
Le président de l'Association générale des étudiants.

## Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

*L'Action Universitaire:*  
Hermas Bastien, directeur.

*Vérificateur honoraire:*  
Jean Valiquette (H.E.C.)

## Nos Anciens et la Politique

### Sénateurs

BEAUBIEN, Charles-Philippe	Droit 1894	FAUTEUX, G.-André	Droit 1900
BOURGEOIS, Charles	Droit 1904	LACASSE, Gustave	Médecine 1913
DANDURAND, Raoul	Droit 1883	RAINVILLE, Joseph-H.	Droit 1900

### Députés aux Communes (Election du 14 octobre 1935)

BERTRAND, Ernest	Droit 1915	Montréal-Laurier	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FOURNIER, Alphonse	Droit 1923	Hull
CASGRAIN, Pierre-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	HEON, Georges	Droit 1924	Argenteuil
CRETE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafèche	LACOMBE, Liguori	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, Azellus	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, Rodolphe	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, Hermas	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, Maxime	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-Edouard	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	THAUVETTE, Jos.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
FERRON, Emile	Droit 1922	Berthier-Maskinongé	WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

### Conseillers législatifs

CHAMPAGNE, Hector	Droit 1884	DuTREMBLAY, Pamphile	Droit 1901
DANIEL, Joseph-F.	Droit 1896	LEMIEUX, Gustave	Chirurgien dentaire 1894

### Députés à l'Assemblée législative (Election du 17 août 1936)

ADAM, Philippe	Médecine	Bagot	LANGLAIS, Horm.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BARRETTE, Hermann	Droit 1920	Terrebonne	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BELANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	MONETTE, Philippe	Droit 1913	Laprairie
BERCOVITCH, Peter	Droit 1906	Saint-Louis	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BERTRAND, Chas-Aug.	Droit 1915	Laurier	POULIOT, Camille	Médecine 1924	Gaspé-Sud
BOYER, Auguste	Droit 1920	Châteauguay	SAUVE, Jean-Paul	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUBE, A.	Médecine 1926	Rimouski	TELLIER, Maurice	Droit 1920	Joliette
DUGUAY, Léo	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TACHE, Alex.	Droit 1923	Hull
DUPLESSIS, Maurice	Droit 1913	Trois-Rivières	TRUDEL, Marc	Médecine 1922	Saint-Maurice
HAMEL, Philippe	Chir. dent. 1907	Québec-Centre			

NOUS COMPTONS SUR EUX

# UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

THEOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE  
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —  
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES  
ET POLITIQUES — GENIE CIVIL — AGRICULTURE  
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —  
OPTOMETRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —  
ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE—MUSIQUE  
— DESSIN — ART MENAGER — TOURISME —  
ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES  
GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.



*Pour tous renseignements, s'adresser au*

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1265, rue Saint-Denis

Montréal

## Le Cercle Universitaire de Montréal

(Fondé en 1918)

*Bureau élu le 10 mai 1938*

*Président:* M. J.-ÉDOUARD LABELLE

*Secrétaire:* M. LEON LORRAIN

*Vice-Président:* M. C.-O. MONAT

*Trésorier:* M. JEAN VALIQUETTE

### *Membres du Conseil*

ERNEST CHARRON  
AIME COUSINEAU  
EUDORE DUBEAU

PAUL GAGNON  
HENRY LAUREYS  
DONATIEN MARION

LESTER MERCIER  
RENE MORIN  
GERARD PARIZEAU

GUILLAUME ST-PIERRE  
JEAN SAUCIER

### *Conseillers adjoints*

MM. A. DUPERRON, P.-E. LAFONTAINE, DOMINIQUE PELLETIER, GERARD PLAMONDON, L.-C. SIMARD.

### *Personnel des Comités*

#### *Régie interne*

MM. E. CHARRON, A. COUSINEAU, E. DUBEAU,  
H. LAUREYS, L. LORRAIN, C.-O. MONAT,  
JEAN VALIQUETTE.

#### *Jeux*

MM. R. CHENEVERT, E. LANGLOIS, Y. LAURIER,  
D. MARION, JEAN SAUCIER,  
L.-C. SIMARD.

#### *Bibliothèque*

MM. E. BEAULIEU, L. LORRAIN, G. PELLETIER,  
A. VALLEE.

MM. A. BAILEY, J. FICHET, J.-U. GARIÉPY,  
J.-L. LACASSE, L.-A. MAGNAN.

Le président du Cercle est de droit membre de tous les comités.

*Vérificateur:* M. LOUIS TROTTIER.

## LE CERCLE UNIVERSITAIRE (LIMITÉE)

(Fondé en 1924)

*Président:* M. EUDORE DUBEAU

*Trésorier:* M. AIME COUSINEAU

*Secrétaire:* M. GEORGES PELLETIER

*Membres du Conseil:*

MM. E. R. DECARY

ALPHONSE FERRON

*Vérificateur:* M. LUCIEN FAVREAU

revigorant



comme une  
sweet caporal

• Comme l'air vif et mordant d'une journée d'hiver au Québec, les Sweet Caporals donnent un regain d'entrain, soit au travail, soit au jeu. Elles sont de bonne compagnie matin, midi et soir.



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Maison fondée en 1901

ROUGIER  
FRÈRES

Compagnie Incorporée

IMPORTATEURS DE  
• SPÉCIALITÉS •  
PHARMACEUTIQUES

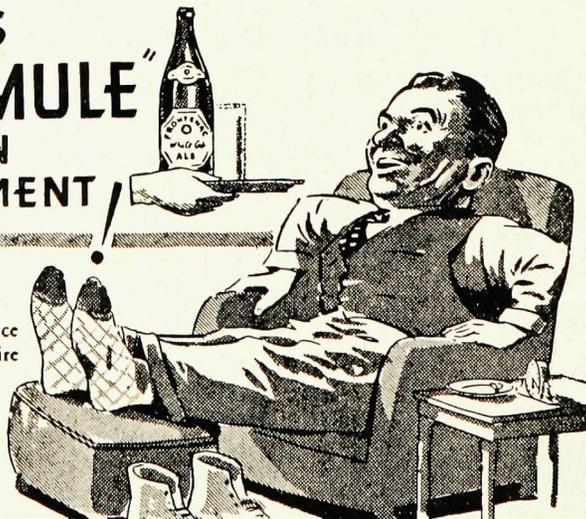
Représentants au Canada des  
principales maisons de France

SIÈGE SOCIAL :

350, RUE LEMOYNE  
à MONTRÉAL

ELLE VOUS  
"STIMULE"  
AU BON  
MOMENT !

Il attend avec impatience  
Avec White Cap de faire  
bombance.



BIÈRE  
Frontenac

White Cap

52

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## SOMMAIRE

L'aide du gouvernement à l'Université de Montréal .....	4
Canada-Haïti .....	6
<i>Abbé Jules-Bernard Gingras</i>	
Impressions et souvenirs de Palestine....	8
<i>Dr Eugène Saint-Jacques</i>	
Jean Bruchési, historien du Canada.....	10
<i>Claude de Bonnault</i>	
La Vie Universitaire au Canada .....	12
Ce que les Anciens écrivent .....	16
Ceux qui s'en vont.....	17
Quelques livres .....	19

### *Rédaction*

515, est, rue Sherbrooke  
Tél. Pl. 4812  
MONTREAL

### *Impression et expédition*

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe"  
SAINT-HYACINTHE

Abonnement: Au Canada.....\$1.00  
A l'étranger..... 1.50

Paraît chaque mois, sauf juillet  
et août.

DIRECTEUR: HERMAS BASTIEN

# L'aide du gouvernement à l'Université de Montréal



**N**OUS extrayons du *Devoir de Montréal*, en date du 18 avril, les détails que l'on trouvera ci-après, touchant la nouvelle loi provinciale pour venir en aide à l'Université de Montréal:

Le gouvernement provincial a inscrit au feuillet de la Chambre le bill no 28, intitulé: "Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal".

Le bill rappelle, dans le préambule, l'existence de l'Université Laval de Montréal, de 1876 à 1920, puis de l'Université de Montréal. La province ecclésiastique de Montréal, desservie par l'Université de Montréal, compte une population catholique de plus de 1,250,000 âmes. La cité de Montréal elle-même a une population catholique de plus de 800,000 âmes.

On signale ensuite que l'Université de Montréal reçoit des étudiants de toutes les parties de la province et que, pour lui permettre de compléter la construction de ses édifices et d'organiser plus efficacement son enseignement pour le présent et l'avenir, il est nécessaire de lui venir en aide.

On ajoute que LL. EE. NN. SS. l'archevêque-coadjuteur de Montréal et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal ont recommandé l'adoption de la présente loi.

Le bill comporte les dispositions suivantes:

Une corporation est créée par la présente loi sous le nom de "La Société d'administration de l'Université de Montréal", qui possède tous les droits et pouvoirs des corporations en général et les pouvoirs spéciaux que lui confère la loi actuelle. Cette corporation est établie pour une période de dix ans.

La Société d'administration de l'Université de Montréal se compose de sept membres: le chancelier de l'Université de Montréal, S.E. Mgr Georges Gauthier, qui en est le président, ou son successeur à la chancellerie; l'un des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, choisi par le chancelier, et cinq autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

S.E. Mgr Gauthier peut, s'il lui plaît, résigner la fonction de président, tout en demeurant membre de la société. Celle-ci a son siège social dans la ville de Montréal et quatre membres en forment le quorum. La première assemblée de la société sera convoquée dans les 15 jours de l'entrée en vigueur de la loi ou de la nomination du nombre de membres requis pour former le quorum.

Cette société peut retenir au besoin les services de techniciens, experts, spécialistes, et nommer les employés dont elle a besoin, mais les salaires, traitements et rémunérations desdits techniciens, etc., seront sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

La Société peut faire les règlements qu'elle juge nécessaires touchant sa régie interne, la conduite de ses délibérations, et l'application de la présente loi. Ces règlements doivent être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les membres de la société ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services, mais ils peuvent cependant toucher les jetons de présence prévus aux règlements.

La Société peut acquérir et posséder des immeubles, recevoir des dons immobiliers ou mobiliers, en nature ou en argent, subventions, etc., de toute personne physique ou morale et de tout corps public ayant son siège social dans la province ecclésiastique de Montréal, y compris les corporations épiscopales, les fabriques, les corporations municipales et les commissions scolaires.

Nonobstant toute disposition à ce contraire, ces corps publics sont autorisés à consentir et à faire à la société les donations qu'ils jugent convenables, sans autre formalité qu'une simple résolution, qui entre en vigueur, dans le cas des corporations municipales et scolaires, après son approbation par le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, et dans les autres cas, dès son adoption.

Ces donations ainsi faites sont soustraites à l'application des articles 776 et 787, du Code civil. Elles peuvent être faites sous seing privé et sont valables et réputées acceptées dès que l'écrit qui les constate est signé par le donateur, ou, quant aux corps publics dont il a été question, dès l'entrée en vigueur de la résolution. Elles ne peuvent ensuite être révoquées que du consentement de la société.

Nul ne peut faire annuler pour absence de considération une donation faite à la société, même si elle est faite à temps, sous forme de billet à ordre, de souscription, de promesse ou d'engagement quelconque.

Dès l'entrée en vigueur de la présente loi, tous les biens meubles et immeubles appartenant alors à l'Université de Montréal seront transmis de plein droit à la Société, en toute propriété et libres de tout privilège, hypothèque et charge quelconque. L'enregistrement par transcription de la présente disposition, avec désignation des immeubles affectés, produira les mêmes effets que l'enregistrement d'un acte translatif de propriété en faveur de la Société et opérera la radiation de plein droit de tous les privilèges, charges et hypothèques pouvant grever ces immeubles.

La Société peut vendre ses propriétés, sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil; elle peut avec la même approbation les louer, échanger, etc.

Tous les biens de la Société, meubles et immeubles, sont exemptés de toutes taxes, cotisations, et impositions quelconques, municipales ou scolaires, générales ou spéciales, à compter du jour qu'ils deviennent la propriété de la Société.

Néanmoins la Société paiera à la cité de Montréal, le service d'eau aux taux ordinaires, mais cela ne devra pas dépasser \$10,000 par année.

La Société peut hypothéquer, céder ses immeubles en nantissement de ses emprunts, etc., et l'hypothèque ainsi consentie a privilège sur toute autre hypothèque.

Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à garantir, en totalité ou en partie, de la manière et en la forme qu'il détermine et pour un montant n'excédant pas 5,000,000 de dollars, le remboursement des sommes empruntées par la Société et le paiement des intérêts produits par ces emprunts.

Pendant dix ans, à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, le gouvernement paiera annuellement à la Société, à même le fonds consolidé du revenu, une somme non inférieure à \$400,000 et n'excédant pas \$500,000 qui devra être employée en premier lieu à payer les intérêts des emprunts garantis comme suit, puis à subvenir aux frais de l'enseignement donné par l'université de Montréal et autres dépenses accessoires.

Au début de chaque exercice financier, l'Université de Montréal doit soumettre son budget à la Société. Celle-ci peut l'approuver, avec ou sans modification, et toute dépense qu'elle n'a pas autorisée est réputée illégale et engage la responsabilité personnelle de ceux qui l'ont faite ou permise.

La Société est autorisée à modifier, à agrandir et par faire, pour le tout ou pour partie, selon qu'elle le juge à propos, les édifices en cours de construction sur les terrains situés avenue Maplewood, à Montréal, et appartenant actuellement à l'Université de Montréal, ainsi qu'à construire de nouveaux édifices sur ces terrains ou dans le voisinage, et à faire les travaux de terrassement et d'embellissement des alentours et tous autres ouvrages accessoires prévus aux plans et devis, le tout en la manière, aux conditions et moyennant les prix qu'elle arrête.

Pour cela, elle peut accorder tous les contrats relatifs à l'exécution des travaux qu'elle décide, engager les ingénieurs, architectes, etc., dont elle a besoin. Elle peut aussi entretenir, réparer et améliorer les autres bâtisses de l'Université qui lui sont transmis. Mais le coût des travaux à exécuter à l'édifice de la montagne ne doit pas dépasser \$5,000,000.

De plus, pour l'exécution de ces travaux et pour les autres fins de la présente loi, la Société est constituée mandataire du gouvernement de la province.

De plus, toutes les conventions souscrites ou consenties par l'Université de Montréal, relativement à la construction des édifices universitaires de l'avenue Maplewood ou à l'exécution des travaux s'y rapportant, et notamment tous les contrats d'achat ou de fournitures de matériaux, d'engagement ou de louage d'ouvrage ou de services et toutes les obligations découlant de ces conventions, sont résiliés de plein droit et deviennent nuls à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, sauf pour les matériaux vendus et livrés à l'Université de Montréal avant le 1er janvier 1934, lesquels cette dernière reste tenue de payer aux prix ayant cours sur le marché lors de l'achat de ces matériaux.

Aucun recours en dommage-intérêt ne peut être exercé soit contre l'Université de Montréal, soit contre la Société, en raison de la résiliation décrétée par cet article.

Toute réclamation dont l'Université de Montréal demeure responsable en vertu des articles ci-haut doit être soumise à la décision des membres de la Société qui agissent comme amiables compositeurs. Chaque réclamation devra être entendue par au moins quatre membres de la Société et la décision de la majorité de ceux-ci, constitue la décision des membres de la société.

Ces amiables compositeurs connaissent, à l'exclusion de tout tribunal, de toute réclamation visée par le présent article, nonobstant tout autre recours déjà exercé par le réclamant, lequel est sans effet.

Pour cela, ces compositeurs peuvent entendre les parties et témoins sous serment et ils ont les mêmes pouvoirs que la Cour supérieure pour contraindre les témoins à comparaître, produire les documents, etc.

Ils peuvent juger suivant l'équité sans tenir compte des règles ordinaires de procédure. Ce jugement doit être rendu par écrit sur chaque réclamation, et il est final et sans appel.

Ces compositeurs décident également de la même manière et à l'exclusion de tout tribunal, tous les recours et réclamations soit de l'Université de Montréal, soit des entrepreneurs ou des sous-entrepreneurs pour les dégradations survenues aux immeubles en construction depuis la suspension des travaux.

La Société pourra acheter les livres de la bibliothèque St-Sulpice.

L'Université de Montréal devra établir et maintenir un système de comptabilité approuvé par la Société et justifier de l'emploi des sommes que lui versera cette dernière. Elle devra également permettre, chaque fois qu'elle en sera requise, une vérification de ses livres et des pièces justificatives s'y rapportant, par un comptable licencié choisi par la Société.

À la fin de chaque année, la Société rendra compte de son administration au lieutenant-gouverneur en conseil et déposera en même temps son budget pour la prochaine année.

Le lieutenant-gouverneur en conseil, après les 10 ans révolus de l'existence de la Société, pourra, à la demande conjointe des autorités de l'Université de Montréal, et de la Société, prolonger l'existence de la Société pour un autre terme n'excédant pas dix années.

Si la Société, au bout de 10 ans, n'est pas prolongée, elle cédera et transportera à l'Université de Montréal tous ses biens et, d'accord avec l'Ordinaire du diocèse de Montréal, et les autorités universitaires, elle arrêtera les conditions de cette cession et fera rapport de son projet au lieutenant-gouverneur en conseil.

## Rappel

LE CHÈQUE INCLUS EST RÉSERVÉ À CEUX  
● QUI N'ONT PAS SOLDÉ LE PRIX DE LEUR  
ABONNEMENT.

# CANADA - HAÏTI

par l'abbé JULES-BERNARD GINGRAS

QUI n'a senti l'appel des pays lointains? Appel de l'exotisme et de l'inconnu. Pour le pèlerin d'Haïti, cet appel, non seulement il sourd du profond de l'être, mais depuis l'embarcadère new-yorkais, il monte de chaque vague et de chaque bouquet d'écume; il se respire dans l'air qui tièdit progressivement; il se peint dans les couleurs qui s'éclairent de plus en plus, par une gamme ascendante, de la grisaille des brouillards nordiques jusqu'aux tons hauts et vibrants des mers tropicales.

Tous les sens trouvent leur part d'enchantement à ce printemps accéléré et imprévu. Les yeux boivent déjà la lumière avec délice, dans les réfractions éclatantes de l'horizon marin. Que dire de l'arrivée? Après quatre jours de bleu, de noir et d'or, ils s'éveillent au vert ardent des frondaisons, au blanc éclatant des habitations, au rose et au violet des mornes. Les traits flous et mouvants font place aux lignes rigides des palmiers, des clochers, des colonnes, des angles de toutes sortes. Une vie mystérieuse est sortie tout entière de la mer magnifique, avec sa végétation, son architecture, son humanité et son atmosphère.

Ainsi le nouveau venu apprend les tropiques. Mais quand il s'agit de nous et quand il s'agit d'Haïti, derrière les étonnements du touriste et ses naïves extases, il y a l'anxiété de connaître ce grand coeur ami, d'en percevoir les premiers battements.

Ayant revécu cette année ces extases et cette anxiété, j'ai plaisir à les raconter. Je ne déplore qu'une chose: l'avion qui m'emportait a trop vite baclé l'arrivée. Je ne sais par quelle magie je me suis trouvé assis dans la voiture, puis tout de suite devant le perron monumental de l'Archevêché. Et c'est là, en mettant le pied sur le premier degré, que rapide comme l'éclair, la pensée m'est venue: "Il y a un an, je posais ce même pied sur ce même palier!" J'aurais baisé le vulgaire béton!.. Un autre baiser m'attendait: l'accolade fraternelle du vénérable archevêque de Port-au-Prince. J'étais vraiment en Haïti: je venais d'entendre battre le premier coeur haïtien.

Comme le coeur ici a d'importance. Comme il mène large vie, comme il déborde, comme il envahit, comme il subjugué, comme il conquiert! Un instant à peine s'est écoulé, ces messieurs du Comité Haïti-Canada m'entourent déjà, m'accablent de questions et de reproches. Je revois les yeux tendres du Procureur de la République, Maître Hippolyte: "Pourquoi ne pas avoir annoncé votre arrivée? Depuis hier, tout le monde est sur pied, les yeux vers la mer, et voici que vous arrivez par les airs, et sans avertir..."

Et puis les jours ont coulé calmes et doux, — comme en Haïti on sait les faire, — mais combien remplis, combien vivants! Réception au Palais présidentiel, réception chez les membres du Comité, chez Mgr l'Archevêque et Mgr le Nonce Apostolique, à l'Ecole de Lettres, au Séminaire, chez l'Ex-Président de la République, M. Louis Borno et chez tant d'autres amis anciens et nouveaux. A cela s'entremêlent les cours à l'Ecole de Lettres et les conférences publiques du Cercle Port-au-Princien. Auditoires merveilleux de sympathie, de bienveillance et d'indulgence, comment vous oublierais-je? Au premier rang S.E. le Président de la République,

Leurs Excellences les Ministres, le Nonce et l'Archevêque et puis cette élite distinguée, raffinée, brillante, qui pourrait honorer une salle parisienne. Et sur tout cela la brise impalpable de la nuit haïtienne, qui vole au coin des lèvres les mots très doux, pour les porter plus loin et créer ces effluves énigmatiques de sympathie...

J'aurais voulu que tout le Canada fut là pour respirer avec moi l'enivrement de cette amitié...

Les réunions officielles, grâce à Dieu, laissent encore place aux conversations et aux promenades. Les unes et les autres extrêmement intéressantes. Par les premières, je prend contact avec Haïti intellectuel et politique, avec l'élite qui pense et l'élite qui agit.

L'influence française a été prépondérante dans l'élaboration de cette élite. Elle a été la flamme où se sont fondus et assimilés les éléments racinaux les plus disparates. Non seulement on parle, mais on pense à la fran-

## Hommage

au président d'honneur de  
*Canada-Haïti,*

Son Excellence M. Sténio Vincent  
*président de la République,*

*et au président actif*

L'Honorable Onésime Gagnon  
*ministre des Mines et des  
Pêcheries*

çaise. Beaucoup d'Haïtiens sont d'ailleurs d'authentiques diplômés de la Sorbonne ou des grandes écoles parisiennes. Les cadres de l'Instruction Publique, de la magistrature, comme ceux des principaux organismes de l'Etat, sont calqués sur les cadres français. Il y a déjà une tradition, qui quoique jeune, semble établie.

L'occupation étrangère n'a pas à cela changé beaucoup de choses, bien que devant l'Américain et sa courte histoire en Haïti, les réactions aient été bien différentes, opposées même. Une partie de l'élite s'est tournée vers la République Américaine, non seulement avec curiosité, mais avec une admiration jeune et sans partage. Ceci a peut-être provoqué la réaction antipathique des autres. Ces deux attitudes sont parfaitement compréhensibles. Elles manifestent deux grandes réalités, inséparables du fait haïtien.

La culture haïtienne s'est développée dans un berceau français, ce sont aussi des soins français qui ont veillé sur ce développement pour le protéger et l'orienter. D'autre part, Haïti est une nation américaine, politiquement, économiquement et géographiquement. Elle le réalise de plus en plus. La dernière conférence pan-américaine de Lima a donné occasion au gouvernement haïtien par le moyen de sa délégation, d'illustrer clairement cette orientation de sa politique.

Les relations entre Haïti et les deux grandes nations resteront, — je crois, — ce qu'elles sont de plus en plus et ce qu'elles doivent être: culturelles avec la France; politiques avec les Etats-Unis. Ceci ne devrait pas entraver de part et d'autre les relations économiques, qui doivent s'accommoder de la géographie comme de l'histoire. Il est clair que les grands intérêts haïtiens sont en Amérique et non en Europe. L'amitié au contraire se moque des longitudes comme des latitudes; de même la coopération culturelle.

Depuis quelques années, depuis les croisières de Canada-Voyage, on parle en Haïti du Canada et on est anxieux de le mieux connaître. Nous avons constaté la même curiosité au Canada relativement à Haïti, depuis l'arrivée de M. Philippe Cantave. Grâce à la bienveillante intervention de l'Honorable Onésime Gagnon et du Gouvernement de la province, des échanges de conférenciers en ont déjà résulté, de même qu'une certaine intensification des échanges commerciaux. Des comités de sympathie et de la collaboration intellectuelle ont surgi: Haïti-Canada à Port-au-Prince, Canada-Haïti à Montréal, de même qu'une compagnie d'importation.

Que seront dans l'avenir ces relations? Est-il possible de la prévoir? Il est bien entendu que le Canada ne saurait pour Haïti remplacer ni la France, ni les Etats-Unis, mais il n'est pas moins vrai qu'un rapprochement Canado-Haïtien comporterait de sérieux avantages pour la petite république antillaise. Québec est le plus grand centre français d'Amérique, il sert de jonction aux aspirations françaises de la Louisiane, de la Nouvelle-Angleterre et des autres groupes isolés. Pourquoi pas aussi d'Haïti? Enrichissement réciproque. Des similitudes de tout ordre ont d'ailleurs créé un courant d'intérêt, indéniable de part et d'autre. On peut espérer que sous le signe de cette jeune sympathie, d'autres liens progressivement se noueront. Entre Haïti et le Canada, les Canadiens-français seront ainsi le médium naturel et le grand véhicule de ce rapprochement, où ils trouvent eux-mêmes un encouragement. Quoiqu'il en soit, quel

touchant accueil on fait là-bas, aux Canadiens! cordial, familial déjà!...

La classe dirigeante, instruite et avide d'intellectualisme n'est pas tout Haïti. Je dirai plus: n'est pas le seul intérêt d'Haïti. Mes promenades m'ont mis en contact avec la masse du peuple et ce n'est pas le moindre avantage de mon séjour.

Je laisse aux ethnologues le soin de juger scientifiquement de cette masse, de l'analyser et d'en peser les composants. Pour une appréciation nécessairement brève et sommaire, — comme le comporte le cadre de cet article, — contentons-nous d'écarter la légende, surtout la nouvelle pour magazine américain.

La masse haïtienne est pauvre, la masse haïtienne est généralement sous-éduquée; mais retenons bien ceci: *la masse haïtienne est historiquement ce qu'elle doit être.*

Dans un pays qui s'est fait lui-même au lendemain d'une grande révolution, qui s'est édifié à l'insu de l'univers et dans un climat de malveillance, comment pourrait-il en être autrement? Depuis 1804, Haïti a vécu dans sa cruelle réalité, un des plus angoissants dilemmes de l'histoire.

Au point de vue matériel, le pays subsiste à la faveur de ses débouchés commerciaux. Sa richesse naturelle est grande, mais l'exploitation requiert des déboursés prohibitifs pour son budget. L'investissement de capitaux étrangers devient donc une nécessité. Or deux causes ont rendu, à mon sens, cette opération excessivement difficile.

Le manque de garantie, fruit naturel de l'instabilité politique est la première. Les Haïtiens n'étaient pas prêts en 1804, à se gouverner eux-mêmes. L'histoire l'a abondamment prouvé. Devant les sauts brusques du régime, les hésitations, les reculs subits et les faux pas, devant la continuelle indécision des peuples qui cherchent leur voie, comment les étrangers auraient-ils eu confiance? Le souvenir ineffaçable des horreurs esclavagistes rend d'autre part très épineux l'exercice d'un mandat politique par une puissance étrangère. Les Etats-Unis en ont fait l'expérience. Il existe une volonté nationale de préférer la liberté à la richesse.

Ajoutez à cela un vieux fonds de préjugés et de rancune contre ces noirs politiquement affranchis en dépit de tous les efforts déployés, et vous aurez une idée des pénibles circonstances, dans lesquelles Haïti a été condamnée à se développer. Car elle s'est développée malgré tout et c'est un fait admirable. J'ajouterai même: c'est, dans de telles conditions, un fait sans précédent.

On reproche encore souvent au peuple haïtien ses superstitions. Je crois qu'on exagère. Encore ici si l'on veut sainement juger, il faut se placer dans le cadre de l'histoire.

L'oeuvre du clergé français a été grandiose en Haïti comme chez nous, mais à cause de la double pénurie de missionnaires et de ressources financières, la science religieuse et la foi qui l'accompagne, n'ont pu encore pénétrer partout le fond de l'âme paysanne. (Encore à l'heure actuelle, à peine deux cents missionnaires pour une population de plus de trois millions!). Rien donc de surprenant à ce qu'il subsiste dans les masses des usages culturels, liés comme tout le complexe moral, à leur origine africaine. En plein XXe siècle, le paysan russe ne nous donne-t-il pas le spectacle de traditions analogues: le culte du domovoi par exemple?

(SUITE À LA PAGE 9)

# Impressions et souvenirs de Palestine

par le Dr Eugène Saint-Jacques



## EN ROUTE POUR BETHLÉEM ET NAZARETH

**P**OUR nous rendre de Jaffa à Bethléem, il faut passer par Jérusalem: ne nous y arrêtons pas pour l'instant; nous y reviendrons.

Au delà de Jérusalem, la route court par vaux et par monts et bientôt nous arrivons au Tombeau de Rachel, la femme préférée de Jacob et mère de Joseph et de Benjamin, pour la main de laquelle Jacob travailla deux fois sept années.

La tombe n'est qu'une mesure qui avoisine un cimetière israélite, sis au bord de la route et gardé par des cactus.

Des lampions brûlent devant une espèce d'autel. Par respect pour ce lieu religieux, j'avais enlevé mon chapeau. Un vieil israélite me fit signe de me couvrir: il était couvert d'ailleurs lui-même, comme les Juifs le sont dans leurs synagogues. Ce tombeau n'est qu'un souvenir, et bien décrépit! Bientôt, les maisonnettes blanches de Bethléem nous apparaissent sur la colline. La route serpente en montant au milieu de maigres pâturages rocailleux où paissent péniblement des troupeaux, moutons blancs et chèvres noires, sous l'oeil somnolent de bergers accompagnés de leurs chiens vigilants. Tout est blanc et propre dans cette petite ville de quelques 5,000 âmes, en grande partie, chrétiennes.

Les femmes portent ici un costume particulier: jupe bouffante et la tête recouverte d'un voile blanc, haut juché. Il n'y a qu'à Bethléem que les femmes sont ainsi coiffées de blanc en Palestine — la femme juive portant le voile noir et la femme musulmane ayant le visage caché sous des bandeaux noirs aussi.

C'est aujourd'hui dimanche et nous tenons à assister à l'office divin dans la basilique du Christ-Enfant. La place publique est garnie de curieux. On y vend de tous côtés les bibloteries spéciales à la localité: chapelets ou souvenirs religieux variés en nacre ou bois d'olivier, des médailles, et, cela va sans dire, des cartes-vues.

Pour franchir l'entrée du temple, il faut courber la tête, car la porte a été intentionnellement percée basse en signe de respect pour le Christ-Roi. La basilique est très ancienne. Sur son emplacement actuel, l'empereur Verpasien, vexé de voir le culte du Nazaréen s'étendre, avait fait élever un temple à Adonis. Constantin le fit démolir et édifica, à sa place, la basilique qui persiste à travers les âges. Elle est à cinq nefs. Les montants du toit en bois ajouré et de réfection plus récente, sont soutenus par des colonnes monolithes provenant du temple ancien.

La basilique est sous la domination du culte arménien. Ici, nous prenons un premier contact avec ces jalousies mesquines qui déshonorent les lieux saints et qui mettent aux prises Arméniens, Grecs orthodoxes, et Catholiques, chacun réclamant pour soi et ne voulant

rien céder au voisin pour l'obliger. Nous retrouverons ces jalousies intransigeantes jusqu'aux lieux saints de Jérusalem.

Tout est sobre à l'intérieur et les murs portent encore la trace de mosaïques moyennageuses rappelant des scènes bibliques.

Au fond, le maître-autel est séparé de la nef par un grillage en fer forgé et où seul l'officiant peut pénétrer. Beaucoup de lampes brûlent dans le chœur. À droite, un vaste bénitier rappelle l'époque où le baptême se faisait par immersion. À gauche, l'escalier descendant à la grotte.

### La grotte

Vaste grotte d'abord, creusée au flanc de la colline où les visiteurs à la bourgade logeaient chameaux et ânes qui les y amenaient. C'est dans une des alcôves voisines que l'on situe la grotte de Jésus naissant. Au plancher, une étoile d'or. Au-dessus, l'inscription: Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est.

Deux autels se font face au fond de la grotte. C'est l'heure de l'office divin qu'un Père Franciscain veut bien célébrer pour nous. Tout est calme et silencieux: les visiteurs, dont quelques-uns des Juifs, sont recueillis. Le service est impressionnant, dans ce lieu par excellence de la naissance du Christ, par sa grande simplicité. Des lampes nombreuses éclairent le lieu saint. Des tentures de mauvais goût en surchargent les abords.

L'office terminé dans un recueillement impressionnant, nous passons par une grotte voisine où saint Jérôme habita et où fut enterrée sainte Paule, noble romaine qui se dévoua à soigner les malades. Elle est la première garde-malade laïque; venue en Palestine fonder un hôpital, elle mourut à la tâche. Une chapelle voisine est dédiée aux Saints Innocents.

Et nous remontons, tous profondément et religieusement impressionnés, vers la lumière de la place publique où les vendeurs nous poursuivent.

Passé une femme arabe, voilée de noir et portant son enfant à califourchon sur l'épaule, comme d'autres le portent sur la hanche.

Le soleil brille intensément dans un ciel d'azur impeccable tandis que nous reprenons la route.

### La SAMARIE et la GALILÉE

#### Vers Nazareth et le Lac de Tibériade

De Jérusalem en Judée du Sud, la route vers Nazareth monte vers le nord à travers la Samarie jusqu'en Galilée.

Excellente route asphaltée, due aux Anglais depuis qu'ils ont pris en main la direction du pays, sans danger alors, aujourd'hui en butte aux attaques des terroristes

arabes et juifs. Elle serpente, monte, descend, tourne à travers un pays montagneux et rocheux, peu fertile et qui n'a rien d'attrayant. Nous atteignons bientôt le Puits de Jacob. Ce puits n'a rien d'impressionnant mais il rappelle l'un des plus beaux épisodes de la vie du Christ: sa rencontre et son colloque avec la Samaritaine.

L'évocation du souvenir de cette scène mémorable est plus émouvante que la vue de l'endroit de leur rencontre. Et c'est ainsi que l'imagination devra suppléer en maints endroits, en Palestine, à ce que l'oeil peut dépeindre. D'ailleurs, rareté exceptionnelle, il pleut ce matin.

Nous poursuivons notre voyage en Samarie et passons par Napoule, l'antique Sichem, capitale des Samaritains. Son nom est souvent mentionné dans les événements de Palestine et nous traversons le village de Samarie, bien modeste aussi.

Les Samaritains n'étaient pas aimés des juifs parce que, étant de sang mêlé, résidus de croisage avec d'anciens colons assyriens amenés pour repeupler la Palestine dévastée par Salmanazar. Et voilà pourquoi le colloque du Christ Nazaréen avec la Samaritaine était peu compréhensible aux yeux des juifs.

Dominant Napoule, le Mont Garizim qui portait anciennement à son sommet le temple des Samaritains.

En sortant de la Samarie, vers le nord, nous passons en Galilée.

Laisserait-on la route vers la gauche que nous arriverions au Mont Carmel et à Haïfa; mais nous tournons à droite vers la plaine d'Esdralon. Plaine fertile qui loge de nombreuses colonies juives cultivant suivant les données modernes, ce qui contraste avec les méthodes désuètes des arabes paresseux. La propreté générale, les fermes au toit rouge, leur bonne tenue sont agréables à l'oeil.

C'est ici que les fils de Jacob faisaient paître leurs troupeaux lorsqu'ils enfermèrent leur frère Joseph pour le vendre à des marchands qui l'amènèrent en Égypte.

À droite, le Mont Thabor où la tradition veut qu'ait eu lieu la Transfiguration. Plusieurs connaissent la fameuse toile de la *Transfiguration* où Raphaël représente le Christ transfiguré, quittant la terre tandis que les apôtres privilégiés le regardent avec étonnement et qu'une femme à l'avant-plan et présentant son beau torse, apporte son enfant pour sa guérison. C'est au Vatican que l'on peut voir cette toile magnifique de même qu'à Saint-Pierre de Rome l'on peut en admirer une merveilleuse copie en mosaïque, à l'une des chapelles latérales.

Dès lors, la route serpente en montant vers Nazareth. Montée rude. Coup d'oeil grandiose sur cette terre vieille de souvenirs, où la vie semble renaître sous l'effort d'Israël ressuscité. Enfin nous touchons à Nazareth.

C'est un petit village de sept mille âmes, occupant les hauteurs qui séparent le Lac de Tibériade de la plaine d'Esdralon.

En entrant au village, on passe devant la fontaine de la *Vierge*, fontaine publique qui dessert le village et où Marie allait quérir l'eau pour la famille, comme le faisaient les femmes aux temps bibliques. On l'appelle encore fontaine de Marie.

Le village de Nazareth est petit, sale et mal tenu. Il n'a de remarquable que les églises élevées par les Pères Franciscains et leur Casa Nova, qui domine la rue prin-

cipale, à son extrémité. C'est un couvent qui abrite les Pères et où ils accueillent agréablement les visiteurs.

Tout à côté, l'Eglise de l'ANNONCIATION, remplace une antique basilique byzantine. Sous le maître-autel, un escalier conduit à une grotte où habitaient Marie et Joseph et où l'ange Gabriel vint la saluer de ces mots: "Je vous salue, Marie, pleine de grâces!"

Le village de Nazareth occupant le flanc abrupte d'une colline, il y avait ainsi plusieurs grottes taillées dans la montagne, précédées chacune d'une maisonnette, où ici Joseph travaillait le bois assisté de Jésus enfant.

Bientôt, entre deux orages, nous touchons au village de Cana, témoin du premier miracle de Jésus à la demande de sa mère et où il transforma l'eau en vin, au mariage de son ami.

La visite de Cana est une déception et ne s'accorde en rien avec la richesse et les belles tentures que le pinceau de Veronèse a si bien dépeintes et que l'on peut voir au musée du Louvre, à Paris: évidemment, son imagination l'avait emballé plus que la véracité des lieux.

Le village est d'une tristesse désespérante, pauvre et sale: il n'a rien d'inspirateur.

Heureusement, le ciel s'éclaircit et nous continuons vers les montagnes en nous approchant de Tibériade.

Eugène Saint-Jacques

---

## CANADA - HAÏTI

(SUITE DE LA PAGE 7)

Les qualités comme les déficiences se répondent. L'ensemble de cette mystique, — les danses, la musique, les tambours, les réunions vaudouesques, — n'est que l'affirmation inconsciente et légitime d'une origine raciale. Il s'accomplit d'ailleurs en tout cela un procédé de substitution. Les croyances, au lieu de s'affronter, s'enchaînent et se compénètrent. L'ancienne sert de véhicule à la nouvelle. À mesure que l'instruction se répand et que l'élite s'agrandit, le mouvement s'accélère vers des formes de vie religieuse moins instinctives, plus raisonnées, plus conscientes, vers ces formes mêmes, qui pour nous de race chrétienne, sont les seules perdurables, les seules immortellement jeunes, comme la Vérité elle-même, sur laquelle elles se greffent.

J'ai d'autant plus foi dans l'issue heureuse de ce processus que le métissage de la race haïtienne en fait, non pas tant une nation française, qu'une héritière intellectuelle de l'Hellade et de Rome. Par son sommet, par son élite, la société haïtienne est un nouveau joyau de la latinité. Qu'il me soit permis de la saluer de ce titre, qui est un gage suprême de notre commune amitié et de nos futures collaborations.

Ce n'est pas en vain, que par volonté, j'ai refoulé vers le plein jour de la conscience, tant de précieux souvenirs. C'est au coeur en même temps qu'ils ont frappé, au coeur, où depuis mon retour, certaines présences ont élu domicile. Je prends la liberté de l'écrire ici et je voudrais que mes amis d'Haïti le puissent lire, afin qu'ils sachent ma gratitude et mon impérissable attachement pour leur personne, leur civilisation et leur lumineux pays.

Abbé Bernard GINGRAS

# JEAN BRUCHESI

*historien du Canada*

par **CLAUDE DE BONNAULT**

C'EST la dernière histoire du Canada! Serait-elle la meilleure? Il se pourrait. Elle n'a pas de prétentions. L'auteur nous avertit qu'il n'a pas voulu "écrire une oeuvre scientifique et définitive". Qu'a-t-il donc fait? Un livre très attachant, parce que fort intelligent. Ce que l'on croyait savoir et que l'on avait oublié ou bien que l'on savait mal, on l'y réapprend. Sans peine. Car tout, en cet ouvrage, est clair, et l'on a plaisir à le lire. La peine du lecteur est réduite au moindre effort qu'il était possible d'en exiger. Les chapitres en sont courts; et ils portent des titres bien choisis qui engagent à aller plus avant, qui résument avec exactitude le contenu des quelques pages en tête desquels ils s'inscrivent. Le premier volume, celui qui s'impose préféralement à l'audience du public français — comprend trois parties: les Conquistadors (1544-1663), Rêves d'empire (1663-1713), la Fin d'une épopée (1713-1760). Chacune de ces périodes pouvait-elle être caractérisée en deux ou trois mots avec plus de bonheur? Il n'y en a pas moins dans la désignation des chapitres. Pas de tromperie. Ils disent précisément ce qu'ils veulent dire, ce qu'ils doivent dire. En parcourir la table suffit pour donner une vue à vol d'oiseau de l'histoire canadienne. Quelle supériorité sur l'infortuné Garneau, qui, par les dénominations bizarres de ses chapitres, et leur étrange composition, semble avoir pris à tâche de déconcerter le lecteur et trop souvent réussit à l'égarer!

Le domaine où M. Bruchési nous convie à nous promener sous sa direction n'a plus rien de la forêt primitive. C'est un parc classique, percé en tous sens de belles avenues, parsemé de nombreux et compréhensibles poteaux indicateurs. On y viendra mainte et mainte fois. Cette histoire dispense d'en avoir une autre dans

sa bibliothèque: l'acheter, c'est faire par avance l'économie de beaucoup de livres.

Pas un fait important n'y est omis; pas un nom connu n'en est absent. On y retrouve tout ce qu'il y a chez les autres historiens. On y trouve davantage. Rien n'y manque de ce que nous sommes en droit de demander à une histoire du Canada; aussi bien un tableau de l'administration qu'un exposé de la vie économique, ou un abrégé des annales de l'Acadie, de l'Ile Royale, de la Louisiane.

M. Bruchési a un véritable talent pour mettre en évidence les notions qu'il faut retenir, pour distinguer, parmi les informations, celles qui présentent un intérêt capital. La plupart des ports de France envoyaient des navires au Canada; mais, par celui de La Rochelle, se faisait presque tout le trafic entre la métropole et la colonie. A quoi bon parler des autres, quand on ne s'adresse pas à des spécialistes, amateurs de détails? Ainsi en juge M. Bruchési, et il a raison.

J'aime regarder la carte de la Nouvelle France qu'il a placée à la fin de son tome I. Schématique sans doute et volontairement incomplète: ce qui justement constitue sa valeur. Elle ne ressemble à aucune autre, elle a été faite tout exprès pour illustrer cette histoire, pour permettre aux lecteurs d'en situer les récits dans l'espace, de se rendre compte des nécessités géographiques qui conditionnent les événements. Les traits noirs qui rehaussent le tracé des fleuves, les bordures plus larges de même teinte qui cernent le contour des lacs et accusent les lignes des côtes, mettent en relief, au premier coup d'oeil qui y est jeté, les caractères essentiels du continent américain, surtout ceux qui frappaient le plus les hommes du XVIIe et du XVIIIe siècles. Aux colons du

**vichy  
célestins**

prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS  
2087 Ave. McGill College - - Montréal

**Anderson & Valiquette**

Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.  
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.  
Roméo Carle, L.S.C., C.A.  
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST  
LAncaster 2412

Canada comme à ceux de la Nouvelle Angleterre, une fois assurées leurs communications avec la mère patrie, qu'est-ce qu'il importait de se procurer? Des territoires de pêche, des voies d'accès vers l'intérieur, par les lacs et les fleuves, aux pays des fourrures. Cette carte, dans sa simplicité magistrale, nous fait voir l'Amérique comme la voyaient les Européens qui y habitaient, il y a deux ou trois cents ans, la Nouvelle France au moment de sa plus grande extension, le Canada victorieux de 1758.

Pour que soit plus parfait ce changement d'optique et de mentalité, M. Bruchési éclaire son texte par des citations qu'il y incorpore avec beaucoup de tact, empruntées à des observateurs contemporains: Cartier et Champlain, Marie de l'Incarnation et Robert Challes, etc.

Il se plaît à laisser parler les gens, parce qu'il hésite à porter des jugements personnels, catégoriques. Son impartialité est apaisante. Le présent ne nous offre que trop d'occasions de disputes. Pourquoi l'envenimer encore en transportant nos passions dans le passé? L'esprit éprouve une impression de soulagement en entendant M. Bruchési clore une discussion trop prolongée par cette phrase sur l'Acadie de 1624-1666. "L'égoïsme des marchands, la sanglante rivalité de Charles de Latour et des sieurs d'Aulney, plus ou moins teintée de trahison, rendaient impossible tout développement normal". Il ne veut pas condamner M. de la Jonquière, objet de tant et de si graves accusations: "avec plus ou moins de raison", dit-il, on lui reprochait "de s'enrichir aux dépens du Trésor public."

M. Jean Bruchési est Canadien — il est attaché à son pays. Il n'estime pas pour cela devoir taire ce qu'il tient pour la vérité. Son patriotisme, pense-t-il, ne le met pas en état d'infériorité pour apprécier les mérites respectifs des hommes qui ont vécu avant lui sur le sol qu'il habite. Dédaigneux des polémiques irritantes, il se borne à constater des évidences, à enregistrer des points qu'on ne peut lui refuser. Le différend entre Montcalm et Vaudreuil se poursuit dans les livres; ils ont l'un et l'autre leurs défenseurs, leurs détracteurs qui s'opposent avec violence. Avec beaucoup de modération, M. Bruchési observe que les instructions du ministre de la guerre à Montcalm étaient suffisamment précises pour ne pas prêter à l'équivoque: "Le sieur de Montcalm se conformera aux ordres et instructions que le gouvernement lui donnera, soit pour faire marcher un détachement, soit pour conduire lui-même quelque expédition. En un mot, ce sera au gouverneur général à tout régler et à tout ordonner pour les opérations militaires." Son commandement, il devait l'exercer... sous l'autorité du gouverneur". Montcalm, de son vivant, avait beaucoup d'amis: aujourd'hui encore il en a pas mal. Peut-être ont-ils un peu trop oublié que la discipline et la subordination comptent tout de même parmi les vertus militaires. Du refus de Montcalm d'accepter la situation qui était la sienne au Canada, est né, selon M. Bruchési, le "désaccord initial" entre ces deux hommes, qui devaient dégénérer en "une rivalité voisine de l'hostilité". "Mieux vaut un mauvais chef que pas de chef du tout". Si le Canada finissant souffrit d'une dissension des puissances, est-il juste d'en faire retomber la responsabilité sur le seul Vaudreuil?

Ce dernier gouverneur du régime français ne mérite pas d'être peint en caricature.<sup>2</sup> La gloire d'avoir em-

porté en 1736 les forts d'Oswego ou Chouaguen reste à Montcalm. Mais le commandant des troupes de terre "hésitait à porter l'attaque de ce côté". S'il s'y résolut, ce fut sur le conseil de Vaudreuil. Pour une fois qu'il déféra à ses avis, il n'eut pas à s'en repentir. N'eut-il pas mieux valu, le 13 septembre 1759, qu'il l'écoutât encore, lorsqu'il l'engageait à "attendre un peu". Vaudreuil lui aussi, M. Bruchési le reconnaît, commit des erreurs sérieuses. Il ne croyait pas que l'ennemi pût débarquer à l'Anse du Foulon: il empêcha Montcalm de faire occuper les hauteurs d'Abraham par les troupes de Bougainville. C'est sur son ordre que, le 13 septembre, au lieu de marcher avec Montcalm, "2,000 hommes restèrent à Beauport".

Nous sommes tous faillibles. Le respect dû aux morts, à tous les morts, ne défend pas de déclarer leurs fautes. Aimer, c'est comprendre. Oui, mais à conditions de ne pas avoir d'amitiés trop particulières et exclusives.

Claude de Bonnault

<sup>1</sup> Extrait de "Paris-Caanda" 12 mars 1939.

<sup>2</sup> Jean Bruchési, Histoire du Canada pour tous, Tome I, Le Régime français. Tome II. Le Régime anglais. Montréal, A. Lévesque, éditeur, Montréal.

## Le Canada et le Commonwealth

La première partie de l'enquête de l'*Action nationale* sera consacrée au Commonwealth, la seconde, aux relations entre le Canada et le Commonwealth.

D'abord, un inventaire. Dans ce numéro, M. Benoît Brouillette pose les préliminaires: aspect géographique de la question. Affaire de sens commun. Ayant à parler du Commonwealth, nous commencerons par déplier une carte devant nous, et esquisser la géographie physique et humaine des lieux où se fait sentir l'influence britannique.

Puis, ce sera l'aspect économique (M. François Vézina): Quelles richesses contient le Commonwealth? de quel ordre est leur importance, et comment se répartissent-elles?

Enfin, M. Antonio Perrault étudiera le point de vue juridique: l'Empire avant 1931, les modifications qu'y apporte le Statut de Westminster, et le statut juridique actuel des diverses parties du Commonwealth.

Une fois terminé l'inventaire, M. François-Albert Angers examinera l'importance économique et politique du Commonwealth dans le monde. Dans quelle mesure a-t-il besoin du monde pour vivre? quelle force y représentent-elles? et sa puissance décroît-elle? est-elle vitalemenent menacée par l'exéburance des nationalismes naissants (Japon, Italie, Allemagne) ou par les Etats-Unis?

Ici, l'on fera un retour en arrière. Les forces du C., déjà évaluées dans leur état statique, se mettront en mouvement. M. Jean-Marie Nadeau donnera en bref une idée de ce que sont aujourd'hui les relations impériales.

Restent les doctrines. M. Georges Pelletier condensera en quelques pages l'histoire et l'idée impérialiste; il montrera quels moyens de propagande (capitiaux, presse, immigration, etc.) l'Angleterre utilise pour exercer son influence dans les autres parties du C.

Et c'est alors, alors seulement, que nous nous poserons les questions essentielles. Nous aurons, semblera-t-il au lecteur pressé, décrit un long crochet avant d'y parvenir: c'est que nous refusons d'y arriver les mains vides. Sans cette lente analyse, où cependant il faudra résumer, supprimer, simplifier, tant la matière est abondante et complexe, sans cette enquête prudente et raisonnée, nous ne ferions que répéter ce qui s'est déjà dit, polémiquer inutilement; or nous avons de notre tâche une vue plus exigeante.

Quel intérêt le C. a-t-il à garder le Canada? se demandera M. Léopold Richer, tandis que M. Maximilien Caron dira quel intérêt nous avons à rester dans la Confédération.

Nous arriverons ainsi à une double conclusion: Pouvons-nous et devons-nous sortir du C.? (M. Esdras Minville), et Le Canada français dans le C. (M. l'abbé Lionel Groulx), conclusions, encore une fois, dont il nous est possible de tracer les cadres, mais dont nous ne saurions encore prévoir exactement le contenu.

# La vie universitaire au Canada

## ♣ La S.-Thomas au Grand Séminaire

Le 13 avril 1938, la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités adressait au recteur de chaque université catholique un Syllabus contre le nacisme; elle demandait aux universités et aux facultés catholiques d'appliquer leurs efforts à défendre la vérité contre les attaques de l'erreur.

Répondant à ces directives du Saint-Siège, la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal a organisé, en la fête de saint Thomas d'Aquin, un débat universitaire sur le racisme.

M. l'abbé H. Aganier et le Rév. F. A. Legault, C.S. C., se firent les défenseurs de la doctrine raciste. Ils s'efforcèrent de montrer comment le sang est la source principale des vertus intellectuelles et morales, grâce à l'hérédité physique et physiologique qu'il entraîne; il est également un principe d'unité nationale: chaque race est donc appelée à constituer une nation.

MM. les abbés A. Hébert et F. Paradis réfutèrent avec vigueur et clarté ces assertions, en démontrant que les revendications ethnologiques du racisme sont fausses et injustifiables; que l'atavisme physiologique est un critère insuffisant de discrimination raciale et surtout nationale; enfin que la conception raciste de l'homme est absolument matérialiste, et qu'elle conduit aux plus funestes conséquences religieuses, culturelles, sociales et politiques.

Mor Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, qui présidait ce débat philosophico-théologique, a chaleureusement félicité la Faculté de Théologie de son heureuse initiative; il a aussi souligné le zèle que le Grand Séminaire manifeste toujours pour obéir aux moindres désirs de Rome.

## ♣ L'École de tourisme

Grâce à un renouvellement d'octroi du gouvernement provincial, les cours de Tourisme de l'Université de Montréal se sont donnés cette année.

Ces cours ont commencé le mercredi, 15 mars, à 7h. 30 du soir, à l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis.

L'École de Tourisme a été spécialement fondée pour former des guides de touristes, tant pour Montréal que pour la province.

Les cours de cette école s'imposent aussi à l'attention des instituteurs et des institutrices qui veulent rendre leurs leçons d'histoire, de géographie, etc., plus concrètes et, par conséquent, plus intéressantes.

Sont invités également à suivre ces cours ceux que leur emploi, dans l'un des services de la ville ou de la province, oblige à posséder des connaissances variées sur l'histoire, la géographie, l'économie, l'architecture, etc.

Ajoutons que les connaissances acquises pendant ces cours préparent admirablement aux Fêtes du IIIe centenaire.

Voici la liste des cours:

### Sur Montréal et les environs

Histoire (Victor Morin); Géographie (Raymond Tanghe); Institutions religieuses et éducationnelles (Mgr Olivier Maurault); Ethnographie (Casimir Hé-

bert); Topographie (Montarville Boucher de la Bruère); Musées d'art et d'histoire (Jean-Baptiste Lagacé); Itinéraires touristiques (Wilfrid Du Cap).

### Sur Montréal et la province

Voies de transport et sécurité (A. Gaboury); architecture des édifices publics et privés (Aristide Beaugrand-Champagne); Commerce et industrie (Emile Benoist); Arts domestiques canadiens (Emile Vaillancourt); Systèmes administratifs (Joseph-Albert Bariteau); Organisations sportives (E.-C. St-Père).

Ces cours se donnent trois fois la semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 7 hres 30 à 9 hres 30 p.m.

Les cours sont gratuits, sauf un droit d'inscription de deux dollars remboursés à tout étudiant ayant assisté aux trois quarts des cours.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au directeur de l'École — FR 6209 (le soir) — PL 5231 (le jour).

### ♣ Cours de perfectionnement en pédiatrie

Directeur: M. le Pr. agrégé Paul Letondal.

Un cours de perfectionnement sur la *pathologie digestive du nourrisson* aura lieu du 3 au 8 juillet prochain à l'hôpital de la Miséricorde. Ce cours — qui comprendra douze leçons — sera donné par le docteur Paul Letondal, Professeur agrégé de Pédiatrie à la Faculté de Médecine, avec la collaboration des docteurs Daniel Longpré, Albert Guilbeault, Henri Charbonneau, Raymond Larichellière et Albert Jutras.

Les leçons auront lieu l'après-midi de 4 à 6 heures, à la salle St-Joseph et seront suivies de projections.

Pendant cette semaine, tous les matins, de dix heures à midi, à la Crèche, conférences de seméiologie et de thérapeutique digestives avec présentations de malades par les docteurs Paul Letondal et A.-J. Lafleur.

Ce cours — dont le but est de contribuer à diminuer la mortalité infantile dans notre province — s'adresse aux médecins et chirurgiens ayant déjà une certaine pratique de la Pédiatrie et désirant être mis au courant de l'état actuel de la pathologie digestive du nourrisson.

Les auditeurs seront exercés individuellement à l'examen des malades, ainsi qu'aux examens complémentaires et aux techniques thérapeutiques (coprologie clinique, radioscopie, lavages d'estomac, injections intrapéritonéales, etc.).

Le programme des leçons sera publié prochainement dans "L'Union Médicale du Canada". Droit à verser: deux dollars.

### ♣ Me Jacques Cartier, Chevalier de St-Grégoire

Me Jacques Cartier, avocat de Saint-Jean, vient de recevoir la décoration de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le Grand que lui a apportée du Vatican S. Exc. Mgr Froget.

Me Jacques Cartier est conseil en loi du Roi, ancien président de l'Association du barreau rural, ancien bâtonnier du Barreau de Richelieu et ancien avocat de la Cité de Saint-Jean.

Nos félicitations.

## ♣ Les bourses du Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien annonce de nouveau qu'il accordera cette année deux bourses d'études à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés; l'une pour un cours de cinq ans à l'École Polytechnique de Montréal et l'autre pour un cours de trois, quatre ou cinq ans à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Nous donnons ici quelques renseignements importants concernant l'octroi de ces bourses.

### A l'École Polytechnique

Une bourse d'études comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera accordée, par voie de concours, aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la compagnie, ayant moins de vingt et un ans, et aux fils mineurs des employés. L'examen du concours, qui aura lieu le 18 septembre, sera l'examen d'entrée à l'École Polytechnique. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

### A l'École des Hautes Etudes Commerciales

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'École des Hautes Etudes commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes:

Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier ès arts, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de quatre ans, pour les candidats âgés de pas plus de 22 ans, détenant le degré de bachelier ès sciences, bachelier ès lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans, détenant le certificat de 11<sup>ème</sup> année de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre et la bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F.-J. Curtis, Staff Registrar and Secretary, Pension Department, gare Windsor, Montréal, P.Q. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites.

## ♣ M. Victor Barbeau

L'École des Sciences sociales de l'Université Laval vient de créer un conseil supérieur de la coopération pour toute la province. Cet organisme a pour but de préciser la doctrine coopératiste et de la répandre. Le président du conseil est le R.P. G.H. Lévesque, O.P., et le vice-président, Victor Barbeau, professeur de langue française à McGill et à l'École des Hautes Etudes. M. Barbeau est le fondateur et le président de la coopérative de consommation "La Familiale".

## ♣ L'archéologue Capart à l'Université de Montréal

Le professeur Capart, docteur en droit de l'Université de Bruxelles, 1898, fit ses études d'égyptologie à l'Université de Bonn, à Londres, à Paris et à Leyde; fut nommé en 1900 conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes des Musées royaux à Bruxelles, onze ans plus tard, il en devenait le conservateur.

Entre temps, M. Jean Capart fut chargé de remplir plus de douze missions en Egypte et en 1937-1938 il dirigea les fouilles d'El Kab.

Commandeur de l'Ordre de Léopold, croix civique de 1<sup>er</sup> classe 1914-1918, Grand Officier de l'Ordre d'Ismaël, M. le professeur Capart vint plusieurs fois aux Etats-Unis pour y remplir différentes missions: cours à Harvard, réorganisation du département égyptien du Musée de Brooklyn.

Malgré ses nombreuses occupations, M. Jean Capart se consacre en outre à l'enseignement universitaire; il fut tour à tour chargé de cours d'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués; professeur à l'Institut supérieur d'art et d'archéologie de l'Université de Liège et professeur à l'Institut des Hautes-Etudes de Belgique (directeur de la sous-section d'archéologie et de langues orientales).

Le professeur Capart a prononcé trois conférences, pendant son séjour à Montréal, sous le patronage conjoint de l'ACFAS et de l'Association Belgique-Canada, section canadienne, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, les mardi, mercredi et jeudi, 11, 12 et 13 avril.

*La première:* Sur quelques aspects particuliers de l'art égyptien, montrant la multiplicité des aspects que présente la sculpture égyptienne, en dehors des domaines les plus connus, c'est-à-dire les monuments royaux ou funéraires.

*La seconde:* Sur la variété de l'art égyptien et la fantaisie des artistes.

*La troisième:* Sur la fondation égyptologique Reine Elisabeth et particulièrement sur les fouilles d'El Kab, entamées depuis 1937.

Les conférences furent illustrées par des clichés choisis dans la série de la Fondation égyptologique, qui comprend 12,000 images.

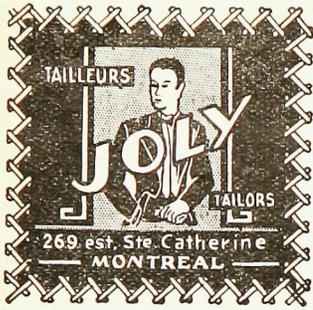
## ♣ L'Institut Bruchési

Le docteur J.-E. Dubé a été réélu président et le docteur J.-A. Jarry a de nouveau été nommé directeur médical de l'Institut Bruchési de Montréal.

Les autres officiers pour l'année 1939 sont: vice-président, M. Albert Dupuis; secrétaire, M. Emile Masicotte; trésorier, M. J.-Ubold Boyer; directeur médical-adjoint, le docteur A.-M. Cholette; administrateurs, MM. Jean Rolland, Jean-C. Lallemand, docteur J.-A. Corrigan et docteur A.-M. Cholette; les membres de l'exécutif médical, docteur A.-M. Cholette, docteur P. Del Vecchio, docteur Roméo Plouffe, docteur Léopold Geoffroy, docteur P.-S. Bohémier et docteur O'Leary Noisieux.

## ♣ Thèse de M. Gérard Delorme

M. Gérard Delorme, a soutenu le jeudi 30 mars à 4 heures de l'après-midi, dans l'amphithéâtre de chimie de l'Université de Montréal, salle 408, une thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences.



L'HOMME CHIC  
s'habille chez  
votre tailleur préféré

**JOLY**

• SPÉCIALISTE DE L'ÉLÉGANCE MASCULINE •

PLateau S156

**L.-E. DANSEREAU**

Gérant: METROPOLE ELECTRIC INC.

477, ST-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL

Spécialités: Examen de la vue Verres Correcteurs  
Téléphone: HA. 5544

**A. PHANEUF — A. MESSIER**  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS MONTREAL  
(Tout près de la rue Ontario)

MONTREAL QUEBEC

**LARUE & TRUDEL, C.A.**

Comptables Agréés

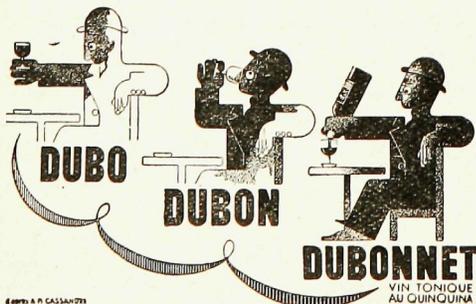
Ch. 525, 132, Rue St-Jacques Ouest — Harbour 4295

**FREDERICK G. TODD**

Architecte paysagiste

Aménagement urbain — Parcs publics et jardins privés

920, EDIFICE CASTLE, MONTREAL  
MARquette 9617



### Mgr Vachon

Les autorités du Séminaire de Québec viennent de choisir comme recteur de l'Université Laval et supérieur général du Séminaire de Québec, Mgr Alexandre Vachon. Celui-ci succède à ce poste à feu Mgr Arthur Robert, décédé récemment.

Le nouveau recteur est âgé de 53 ans. Il est le doyen de la Faculté des sciences, professeur de chimie analytique à l'Université Laval, directeur de la Station biologique du St-Laurent, membre du bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, membre de la Société Royale du Canada, membre de la Société de Chimie de France, membre des conseils de recherches scientifiques provincial et national, membre de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin, ancien président du Canadian Institute of Chemistry et de la Canadian Chemical Association, ancien directeur spirituel du Petit Séminaire de Québec, licencié en philosophie, docteur en théologie, ancien président de l'ACFAS, etc.

### Le concours Casgrain-Charbonneau

La maison Casgrain & Charbonneau offre à l'Université de Montréal:

Premièrement, "un prix de \$500 à être attribué, chaque année, au meilleur travail, — recherche ou amélioration scientifique, — se rapportant à la médecine, à la pharmacie, à la dentisterie, à la chimie ou biochimie; — ce qui comprend toute découverte médicale ou pharmaceutique, toute amélioration importante de traitement médical ou d'opération chirurgicale, toute découverte scientifique d'ordre médical".

Deuxièmement, "la maison Casgrain & Charbonneau met à la disposition des chercheurs une somme de \$1,000. Il s'agit d'encourager les travailleurs qui, dans les domaines scientifiques et médicaux ci-haut mentionnés, ont obtenu déjà des résultats probants, mais dont les ressources insuffisantes entravent les recherches".

1o. Peuvent prendre part aux deux concours: les diplômés de l'Université de Montréal.

2o. Pour le premier concours, les travaux devront être envoyés au Recteur de l'Université, d'ici le 15 mai 1939.

3o. Ces travaux devront être inédits.

4o. Pour le second concours, les demandes de secours bien motivées devront être adressées au Recteur, d'ici le 15 mai 1939.

### A l'hôpital Notre-Dame

Voici le résultat des élections du bureau médical de l'hôpital Notre-Dame: président, Dr Antonio Bellerose, en remplacement du Dr J.A. Mousseau, sortant de charge; vice-président, Dr Roma Amyot, secrétaire, Dr J. C. Doucet; secrétaire-adjoint, Dr Georges Hébert; bibliothécaire, Dr E. Ménard.

Le Dr Emile Blain, du service d'ophtalmologie de l'hôpital Notre-Dame, est parti le 5 avril pour Washington, afin de prendre part à un congrès d'études d'ophtalmologie qui eut lieu dans la capitale américaine du 10 au 16 avril, à l'Université George-Washington, réunissant des spécialistes de toutes les parties des Etats-Unis.

Le Dr Blain a profité de ce voyage pour séjourner quelque temps aussi dans les hôpitaux de New York.

(SUITE À LA PAGE 18)

## *L'Action Universitaire*

**Cette intéressante revue mensuelle renseigne les anciens de l'Université de Montréal sur les activités de notre grande institution d'enseignement supérieur.**

*Depuis quelques années, l'Association des diplômés de l'Université de Montréal a son périodique: L'Action Universitaire.*

*Sous la direction de M. Hermas Bastien, L'Action Universitaire est devenue fort intéressante.*

*On y trouve des articles littéraires et scientifiques écrits par des anciens de l'Université. Le numéro de février, par exemple, contient une étude de MM. Cadieux et Tremblay sur "L'art de Parent, conférencier"; il s'agit évidemment d'Etienne Parent, notre premier économiste, notre premier politique vraiment réaliste. Au sommaire, il y a encore des écrits du Dr Lassalle Laberge, de M. Roger Brossard (Staline et l'expérience communiste), du Dr. Joseph Baudouin (L'Hygiène et son enseignement). La chronique de "La vie universitaire au Canada" résume les activités et les succès des Anciens: c'est le tableau d'honneur du mois.*

*En première page, on donne une liste des Anciens de l'Université qui occupent un rang en politique: six sénateurs, seize députés aux Communes, quatre conseillers législatifs, dix-neuf députés à l'Assemblée législative.*

*On comprend difficilement, devant un tel tableau, que l'Université de Montréal n'ait pas obtenu depuis longtemps les fonds pour terminer son immeuble du Mont-Royal! Et si l'on regarde la liste imposante des personnages qui composent les comités et le conseil général de l'Association des diplômés, on ne comprend plus du tout.*

*Tous ces messieurs n'ont pas encore su exiger du gouvernement provincial (malgré Ottawa!) l'organisation d'une loterie au profit de notre université; il n'y a pas d'autre moyen de terminer l'immeuble de la montagne!*

(Le Samedi, 8 avril)

*(Nos lecteurs comprendront que cette note est antérieure à la présentation du projet de loi sur l'Université).*

# CE QUE LES ANCIENS

écrivent . . .

## Médecine :

- AMYOT (Roma) : "Préparation scientifique à l'étude de la médecine" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 233.
- MARIN (Albéric) BOULAIS (F.-L.) : "Des modifications liquidiennes consécutives à la malarithérapie" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 235.
- PROVOST (Adolphe-J.) : "Le problème amygdalien" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 240.
- GRIGNON (C.-E.) : "Les progrès de l'insulino-thérapie dans le diabète" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 246.
- SANCHE (Hector) : "La rançon de la maternité" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 251.
- VIDAL (J.-A.) et DORE (Réal) : "Tuberculose pulmonaire avec hyperthyroïde" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 262.
- GAGNIER (L.-A.) : "A propos de l'hyperplasie thymique" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 265.
- MAGNAN (Arthur) : "Césarienne basse ou segmentaire" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 276.
- GARIEPY (Henri) : "L'insuline et l'insuline-protamine-zinc" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 286.
- LAFRESNIERE (Gabriel) : "Considérations sur l'alimentation des diabétiques" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 291.
- GRATTON (Armand) : "Diabète et régime alimentaire" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 293.
- SMITH (Pierre) : "L'avènement d'une ère nouvelle en chirurgie. La stérilisation totale des salles d'opération" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 3, p. 299.
- LEGRAND (Emile) et DANDURAND (René) : "Plaies atones des extrémités inférieures" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 1, 8ème année, p. 3.
- BOURQUE (Jean-Paul) : "Un cas d'adénome du rein" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 1, 8ème année, p. 15.
- LEGRAND (Hervé) : "Rééducation respiratoire" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 1, 8ème année, p. 21.
- BARBEAU (J.-E.) : "A propos des bruits de la base du coeur" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 1, 8ème année, p. 22.
- BARIL (Georges) : "Rapport sur le Congrès de Chicago" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 349.
- JACKSON (Chevalier) et JACKSON (Chevalier L.) : "Les tumeurs broncho-pulmonaires" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 353.
- BARBEAU (Antonio) et LAURENDEAU (Edmond) : "Résultats immédiats dans le traitement de l'épilepsie essentielle par le venin de cobra" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 363.
- PREVOST (Jules), HEBERT (Georges) et LECLERC (Georges) : "Evolution de la thérapeutique des pneumopathies aiguës depuis deux ans" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 375.
- GERIN-LAJOIE (Léon) : "Réaction d'Asheim-Zondek négative dans un cas de grossesse gémellaire avec un oeuf intra-utérin et l'autre tubaire" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 384.
- LEFRANÇOIS (Charles) : "L'invagination intestinale aigue de la seconde enfance" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 387.
- BERTRAND (Albert) : "Transmission de la syphilis par transfusion" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 392.
- BLAIN (Emile) : "Initiation à l'étude du strabisme latent" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 395.
- GELINAS (Henri) : "Traitement du rhumatisme articulaire aigu" *L'Union Médicale du Canada*, tome 68, no. 4, p. 400.

## Droit :

- DANSEREAU (Dollard) : "Le Contrat d'assurance sur la Personne" *La Revue du Droit*, tome XVII, no. 6, p. 324.
- PELLAND (Léo) : "La Notion thomiste du Droit", *La Revue du Droit*, tome XVII, no. 6, p. 342.
- PERRAULT (Antonio) : "Le Canada et le Commonwealth: aspect juridique" *L'Action Nationale*, Vol. XIII, no. 3, p. 225.
- JETTE (L.-A.) : "Cours Jetté: Des contrats (fin)" *La Revue du Droit*, Tome XVII, no. 7, p. 398.
- GAGNON (Louis-Philippe) : "Essai sur un plan de réorganisation judiciaire" *La Revue du Droit*, tome XVII, no. 7, p. 422.

## Sciences commerciales :

- RIOU (Paul) : "Bois et charbon de bois" *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 2, no. 4, p. 301.
- LEMAY (Henri-Paul) : "Les accidents d'automobiles" *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 2, no. 4, p. 353.
- MINVILLE (Esdras) : "La bourgeoisie et l'économique" *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 2, no. 4, p. 401.
- LANGLOIS (Georges) : "Essai sur le peuplement de l'Amérique" *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 2, no. 4 p. 440.

## Education :

- BARBEAU (Victor) : "Le monde a changé: l'école s'adaptera-t-elle?" *L'Action Nationale*, Vol. XIII, no. 3, p. 178.
- CADIEUX (M.) et TREMBLAY (P.) : "Etienne Parent, un théoricien de notre nationalisme" *L'Action Nationale*, Vol. XIII, no. 3, p. 203.

## Pédagogie :

- MARCOTTE (Dr J.-E.-A.) : "La désobéissance" *L'école canadienne*, XIVe année, no. 7, p. 304.
- GAREAU (abbé Eugène) : "In memoriam" *L'école canadienne*, XIV année, no. 7, p. 290.
- MAURICE (abbé J.-O.) : "Monsieur J.-M. Manning" *L'école canadienne*, XIV année, no. 7, p. 291.

## Economie politique :

- LEBLANC (Gaston-L.) : "Soyez prêts" *Chambre de Commerce du District de Montréal*, février 1939, p. 23.

## Génie Sanitaire :

- CYR (René) : "Alimentation par les eaux souterraines: Puits et Sources". *Bulletin Sanitaire* No 1, Vol. 32, janvier 1932, page 1.
- CYR (René) "Evacuation des déchets humains" *Bulletin Sanitaire* No 1, Vol. 34, janvier 1934, page 1.
- CYR (René) "Cross-Connections and Water Supplies" *Canadian Public Health Journal*, No. 3, Vol. 29, March 1938, page 131.
- CYR (René) : "Projects Planned for Quebec Province" *Engineering & Contract Record*, No. 20, Vol. 48, May 19 1934. buceehM HM
- CYR (René) : "Water Works & Sewerage Undertakings in Quebec" *Engineering & Contract Record*, No. 2, Vol. 49, January 9, 1935.
- CYR (René) "Sanitary Engineering Activities of the Province of Quebec" *Canadian Engineer* No 22, Vol. 68, May 28, 1935.

## Agronomie et Médecine vétérinaire :

- PANISSET (M.) : "L'orientation de l'enseignement vétérinaire" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 49.
- GREGOIRE (Chs.-A.) : "Les Capsules Surrénales" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 51.

(SUITE À LA PAGE 18)

---

---

# CEUX QUI S'EN VONT

---

---

## LE NOTAIRE HENRI PLESSIS-BELAIR

M. Henri Plessis-Belair, notaire, est mort à sa demeure, 749, rue Davaar, à l'âge de 40 ans.

M. Plessis-Belair était le neveu de S. E. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Il avait fait ses études au séminaire de Ste-Thérèse, sa philosophie au collège Ste-Marie, son notariat à l'Université Laval de Montréal.

Lui survivent: sa femme, née Gélinas (Berthe); sa fille Louise; son père, Alphonse Plessis-Belair, de St-Eustache; ses frères, Gustave, Joseph (avocat), Paul et Alphonse (dentiste); ses soeurs, Mme G. Paquin (Cécile), Mme Camille Bolté (Berthe), Mlle Thérèse, Mme Georges Décarie (Gabrielle), Mme Denis Tremblay (Carmelle), Mme Paul Pauzé (Claire).

## LE DR C. LAFLEUR

Le Dr Charles Lafleur, médecin en chef du bureau médical du service des incendies de Montréal, est décédé à sa demeure, 4121 avenue Delorimier. Il était âgé de 60 ans.

Le défunt avait été médecin du service des incendies pendant 26 ans.

Né à Montréal le 11 juillet 1879, feu le Dr Charles Lafleur avait fait ses études au collège Ste-Marie et à l'Université Laval de Montréal. Il avait été reçu médecin en 1902.

Lui survivent: cinq fils, MM. Jean, François, Charles, Yvan et Philippe Lafleur; deux frères, le lieutenant Ferdinand Lafleur, du poste de police de Villeray et M. Dollard Lafleur; trois soeurs, Mmes Léon Lafleur, Rosa Lamarre et Mathilda Durette, ainsi que deux petits-fils, Jean et Gilles Lafleur.

## MGR ROBERT

Mgr Arthur Robert, P.A., V.G., supérieur général du séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Né à Beauport, le 22 octobre 1876, du mariage de Pierre Robert, cultivateur, et de Félicité Parent, il fit ses études classiques au Petit séminaire et ses études théologiques au Grand séminaire. Il obtint le grade de licencié en philosophie, *summa cum laude*, à l'Université Laval, le 20 juin 1899.

Le 24 mai 1902, il est promu au sacerdoce. Associé dès ce moment à l'oeuvre du séminaire, il commence sa carrière professorale, d'abord au Grand séminaire, puis en philosophie, de 1903 à 1905. Ce qui ne l'empêche pas de prendre sa licence en théologie *summa cum laude*, et son doctorat en théologie à l'Université Laval, au printemps de 1903.

C'est alors que les autorités du séminaire décident de l'envoyer parfaire ses études en Europe. Il part pour Rome, le 14 septembre 1905. A la fin d'une première année, il devint diplômé de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin, le 18 avril 1906, et docteur en philosophie à la Propagande, le 9 juillet suivant. Sa deuxième année d'études se passe à l'Université catholique de Louvain et se termine par la licence en sciences politiques et sociales, le 8 juillet 1907.

De retour au séminaire, auquel il sera officiellement agrégé en juin 1912, l'abbé Robert reprend son rôle d'éducateur. L'Université Laval lui confère le titre de maître ès arts, le 13 juin 1913. Il enseigne surtout la philosophie, comme professeur titulaire, durant les années 1907 à 1917, puis 1921 à 1924; mais, pour raison de changements dans le personnel enseignant, on lui confiera encore à deux reprises, la théologie dogmatique au Grand séminaire, en 1917-18 et de 1924 à 1926. Durant trois ans, de 1918 à 1921, il occupera même l'importante charge de directeur des élèves au Petit séminaire.

On ne peut oublier aussi les services qu'il a rendus à la revue universitaire le "Canada français", par une collaboration assidue et surtout pour en avoir été secrétaire à partir de 1921, puis le directeur, de 1924 à 1931. Il aura fourni de même un précieux apport à l'Ecole supérieure de philosophie de l'Université, d'abord comme professeur, en 1926, ensuite comme directeur, à partir de 1928. Et quand cette école sera érigée

en faculté, le 14 mai 1935, il sera tout naturellement choisi pour en être le doyen; il y occupera quand même la chaire de morale générale. A l'école des sciences sociales, il deviendra président du bureau de direction, le 27 avril 1932. En 1927, on lui confie la direction spirituelle des ecclésiastiques, et il s'acquitte de cette fonction jusqu'en 1931, alors qu'il devient directeur du grand séminaire, puis, en 1935, supérieur, tout en continuant d'exercer les fonctions de directeur jusqu'en juin dernier.

L'autorité religieuse diocésaine a reconnu ses mérites et l'a élevé à la dignité de chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Québec, dès le 5 janvier 1933.

Il a été élu le 15 juin 1938, supérieur général du séminaire et recteur de l'Université Laval. Le 23 du même mois il était promu au titre de Vicaire général du diocèse, et au mois d'août, il recevait la dignité de Protonotaire apostolique.

Il fut membre du comité central permanent de l'*Action Sociale Catholique*, du 28 janvier 1925 à décembre 1933. Il fut un collaborateur des Semaines sociales du Canada. L'Académie canadienne de Saint-Thomas d'Aquin, dont il était le secrétaire-adjoint, trouva en lui dès le début un de ses membres les plus dévoués et le véritable bras droit de son président-fondateur, Mgr Louis-Adolphe Pâquet. Il est l'auteur d'une *Histoire de la philosophie*, parue en 1912, d'un *Manuel d'apogétique*, en 1917, d'un *Traité élémentaire de philosophie*, en 3 volumes; de *Leçons de logique*, 1914, de *Leçons de morale*, 1915, de *Leçons de psychologie*, 1916.

## DR THÉODULE DAUBIGNY

Le Dr F. Théodule Daubigny, vétérinaire, est décédé à Québec, à l'âge de 74 ans.

Né à St-Denis, France, le 13 décembre 1865, fils du Dr et de Mme Théodule-Victor Daubigny (Elise Chouquet), il était arrivé au Canada en 1883 après avoir complété ses études classiques.

Après ses études à l'Ecole vétérinaire française de Montréal (Université Laval), il avait été diplômé avec distinction le 9 avril 1889 et avait reçu la médaille du ministère de l'agriculture de Québec (Rhodes) pour excellence en travaux vétérinaires pratiques.

Le 16 juillet de la même année, il était nommé professeur titulaire à la chaire d'anatomie de l'Ecole vétérinaire.

En 1890 il était choisi comme titulaire de la chaire de chirurgie pratique qu'il venait de fonder.

L'année suivante, le ministère de l'agriculture de Québec le nommait juge aux expositions régionales de la province. En 1906, il était appelé aux fonctions de médecin vétérinaire de la ville de Montréal.

Puis il avait été successivement directeur secrétaire de l'Ecole de médecine comparée et de sciences vétérinaires (1909), directeur de l'Ecole vétérinaire d'Oka lors de sa réorganisation en 1918.

Il était en plus gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame juge de paix pour le district de Montréal, membre actif de la Chambre de Commerce et de l'Association médicale vétérinaire américaine, dont il avait été pendant longtemps vice-président.

Elu à plusieurs reprises comme gouverneur du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec, il avait été nommé, en 1932, président honoraire de cette organisation.

Le gouvernement français, après l'avoir décoré en 1914 au titre de Chevalier du Mérite agricole, l'avait promu en 1921 au rang d'officier du même ordre pour son travail à l'avancement de la médecine vétérinaire française au Canada.

A l'Université de Montréal, il avait été membre de plusieurs des commissions universitaires, entre autres celles de l'administration, des études et de la pédagogie.

Survivent au Dr Daubigny: sa femme, née Gravel (Eda); une fille, Mme Léonide Reid (Camille); des petits-enfants, Ghislaine, François et Charles Daubigny-Reid; un gendre, le Dr Léonide Reid.

## FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500 ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, PLUS DE \$150,000,000  
537 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

Anciens de  
l'Université de Montréal,

LISEZ

## Le Quartier latin

Journal officiel des étudiants

Pour revivre les jours d'autrefois

Association générale des Etudiants de  
l'Université de Montréal

539, rue De Montigny

Harbour 0530

MONTREAL

Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité  
J O U B E R T l'emporte  
haut la main.



## CE QUE LES ANCIENS ÉCRIVENT

(SUITE DE LA PAGE 16)

THEORET (Jean): "La Rage" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 50.

DINEL (Urbain): "Gastrite traumatique" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 61.

BREAULT (Lucien): "L'évolution de la chirurgie" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 66.

GIRARD (Georges): "Microbes et Immunité" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 69.

BIRON (Simon): "La Photosensibilisation" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 75.

MIGNAULT (J.-N.): "L'acide butyl-ethyl barbiturique" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 77.

PAQUIN (Lucien): "Chirurgie abdominale chez le chien" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 81.

BROSSEAU (M.): "Chimiothérapie dans les traitements" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 90.

MERCURE (M.): "Le chat à travers les âges," *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 94.

COUTURE (G.): "Pharmacodynamie générale" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 98.

GONNEVILLE (L.): "Le Syndrome coliques" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 102.

LOUIS-MARIE (P.): "Françoise parmi nous" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 106.

BOUDREAULT (F.-X.): "Préparons des professeurs d'agriculture" *La Revue d'Oka*, Vol. XIII, no. 2, p. 107.

Pédagogie:

CHAPUT (Gérard p.s.s.): "L'examen psychologique de l'enfant" *Revue Dominicaine*, avril 1939, p. 173.

Littérature:

CHARTIER (Chan. E. P.D.): "Trois Courants littéraires" *Revue Trimestrielle*, 25ème année, no. 97, mars 1939, p. 1.

Génie civil:

CIRCE (Armand): "Aperçus sur le Développement et l'Orientation de l'Enseignement à Polytechnique" *Revue Trimestrielle Canadienne*, 25ème année, no. 97, mars 1939, p. 17.

## VIE UNIVERSITAIRE

(SUITE DE LA PAGE 14)

### Le professeur Cappart

Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université, a remis un doctorat *honoris causa*, au professeur Jean Cappart, membre correspondant de l'Institut de France, professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, directeur des Musées Nationaux de Belgique, expert à l'Office International des Musées de la Société des Nations.

Comme on le sait, M. Cappart a donné en avril une série de conférences sur l'archéologie et l'art égyptien, sous les auspices de l'Association Belgique-Canada et de l'ACFAS.

### L.A.C.F.A.S.

La Société scientifique de l'Outaouais vient de s'affilier à l'ACFAS, ce qui porte à 38 les filiales de cette association. La Société scientifique de l'Outaouais groupe les hommes de science de langue française de la région de Hull et d'Ottawa. Le conseil de cette société se compose actuellement comme suit: M. Léo Charlebois, président; M. E.-N. Gougeon, et M. Ls Charbonneau, vice-présidents; M. A. Frenette, secrétaire, M. Ivanhoe Séguin, trésorier.

### L'éducation postscolaire

M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes, vient d'être nommé président de la Société d'éducation postscolaire de la province de Québec.

# Quelques livres

## Deuxième Bulletin Bibliographique de la Société des Écrivains canadiens

La Société des Écrivains canadiens a l'honneur de présenter au public son deuxième bulletin bibliographique portant sur les ouvrages d'expression française publiés au Canada en 1938, et compilé d'après les renseignements qui lui ont été fournis.

- AUDET, Mme Jean-Louis, Monologues du Petit-Monde  
 BASTIEN, Hermas, Le Bilinguisme au Canada  
 Olivar Asselin  
 BENOIST, Emile, L'Abitibi  
 BERGERON, R.P. H.P. c.s.c., Le Frère André  
 BLANCHARD, Raoul, Géographie Générale  
 BOURGET, Clermont, Douze Ans chez les Sauvages  
 BUGNET, Georges, Voix de la Solitude  
 CANTIN, Annette, L'Empreinte de mes premières années  
 Chansons du vieux Québec  
 CHOQUETTE, Adrienne, Confidences d'Écrivains Canadiens-français  
 CORBEIL, Mgr S., Pédagogie du jeune humaniste canadien  
 CORMINBOEUF, Fernand, Rétrospective  
 DAVELUY, Marie-Claire, Les Aventures de Perrine et de Charlot  
 La Captivité de Charlot  
 L'Idylle de Charlot  
 Charlot à la mission des Martyrs  
 DESROSIERS, Léo-Paul, Les Engagés du Grand Portage  
 Nostalgies  
 Aaron Hart  
 Sanatorium  
 Sur les ailes de l'Esprit  
 Histoire des Patriotes  
 En Veillant avec les petits de chez nous  
 GERIN, Léon, Le Type économique et social des Canadiens  
 Servir  
 GOUIN, Paul, Une Croisade d'adolescents  
 GROULX, l'abbé Lionel, La Naissance d'une race  
 HUDON, R.P. T. S.J., L'Institut Canadien de Montréal et l'affaire Guibord  
 LACASSE, l'abbé Arthur, Le Défilé des heures  
 LARKIN, Sarah, Radisson  
 LAURENDEAU, André, L'Abbé Lionel Groulx  
 L'Actualité de S. François  
 LAVALLEE, Jeannine, Vice Versa  
 Le Nord de l'Outaouais  
 Les Cahiers des dix  
 MAILLET, Adrienne, Peuvent-ils garder un secret?  
 MAXINE, Le Tambour du Régiment  
 Jean Latourte  
 Le Petit page de Frontenac  
 MICHEL, Jacques, La Participation des Canadiens Français à la Grande Guerre  
 MONTIGNY, Louvigny de, La Revanche de Maria Chapdelaine  
 MONTPETIT, Edouard, La Conquête Economique  
 NORMANDEAU, Lucien, Lexique de mécanique et d'ajustage

- RINGUET, Dr Philippe, Panneton, Trente Arpents  
 ROY, Mgr Camille, Morceaux choisis d'auteurs canadiens  
 RUMILLY, Robert, Mgr Lafèche  
 La Verendrye  
 SENECALE, Adrienne, Le Notaire Jofriau  
 SIMARD, R.P. Georges, O.M.I., Etudes Canadiennes  
 TRUCHY, Henri, La Crise des échanges internationaux  
 L'Abitibi  
 TRUELLE, Pierre, Carnets Canadiens  
 TWEEDSMUIR, Lady, Pour sauver ce qui était perdu  
 VIAU, R.P. Stanislas-M. O.P., La Messe  
 VILLENEUVE, S.E. le cardinal J.M.R., O.M.I., Quelques pierres de doctrine  
 Le Beau Risque  
 HERTEL, François, Pêcheurs de Gaspésie  
 LE FRANC, Marie, Le Ramage de mon pays  
 BARBEAU, Victor, Géographie Générale, tome II  
 BLANCHARD, Raoul, Commencements  
 DESROSIERS, Léo-Paul, La plus belle chose du monde  
 LE NORMAND, Michelle, Autour de la maison  
 J'Parl pour parler  
 NARRACHE, Jean,

## Comment fut déclaré la guerre de 1914,

Par Raymond Poincaré, de l'Académie française, 1 vol. in-16, illustré, couverture en deux couleurs, Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Voici paraître, dans la collection "Toute l'Histoire" — qui semble battre le record des réussites — sous le titre *Comment fut déclarée la Guerre de 1914*, des pages qui sont parmi les plus importantes des Mémoires du Président Poincaré.

Comment le drame de 1914, dont les conséquences pèsent encore si lourdement sur nous, a-t-il éclaté? Comment s'est-il formé peu à peu?

Il faut en lire, écrit par l'homme qui, mieux que personne, a pu le suivre jour par jour dans toute son ampleur, le récit volontairement dépouillé de tout artifice, saisissant dans sa sobriété.

Aucun livre, pour un Français, n'est plus émouvant et plus passionnant à la fois. Son auteur, placé au plus haut poste de l'Etat, a vu converger vers lui tous les éléments du drame. Il nous donne une vue d'ensemble en même temps qu'il nous révèle l'envers du conflit. Grâce à lui nous pénétrons dans les coulisses les plus secrètes de l'histoire...

Depuis l'attentat de Serajevo jusqu'à la déclaration de la guerre, apparaissent à la fois l'implacable volonté de l'Allemagne d'imposer sa loi à l'Europe et nos efforts pour sauver la paix dans l'honneur. Raymond Poincaré a eu, dans ces heures tragiques, un rôle que l'histoire n'oubliera pas. *Comment fut déclarée la Guerre de 1914* (Flammarion, éditeur, collection "Toute l'Histoire", un volume: 7 fr. 50) constitue, en même temps qu'un magnifique et passionnant écrit historique, un document d'une importance telle qu'il en existe peu d'équivalents, dans les archives de la France.

## La doctrine spirituelle de Soeur Elisabeth de la Trinité,

par M. M. Philipon, O.P., préface par le R.P. Garrigou-Lagrange, O.P. 1 vol. de 354 pages, Desclée, de Brouwer et cie, Editeur, Paris, Service étranger, 22 Quai aux Bois, Bruges, Belgique.

Le Cardinal Mercier, dans une réunion sacerdotale, émettait un jour le voeu que les écrits spirituels de Soeur Elisabeth de la Trinité fussent dans la bibliothèque de tous ses prêtres. Lui-même à plusieurs reprises en fit sa lecture de chevet. C'est dire leur très haute valeur de spiritualité.

La diffusion prodigieusement rapide des *Souvenirs* (plus de 90.000 exemplaires en France, et une douzaine de traductions en langues étrangères) ont étendu l'influence de la carmélite de Dijon au monde entier.

Il importait qu'une analyse approfondie vint discerner les richesses doctrinales d'un tel message spirituel. "Je voudrais sur ces écrits le commentaire d'un théologien", écrivait un moine de Solesmes. Un théologien averti, bénéficiant d'une grande expérience personnelle des milieux contemplatifs et carmélitains, après une minutieuse enquête d'historien auprès des témoins les plus autorisés, nous fait pénétrer dans cette doctrine à la lumière des principes directeurs de la plus haute théologie mystique, tels qu'ils sont formulés par saint Thomas d'Aquin et appliqués à la direction des âmes contemplatives

par saint Jean de la Croix. Nous sommes en présence d'une oeuvre de maître et d'une vraie petite somme de spiritualité où l'on retrouve d'une façon concrète et vivante les points les plus fondamentaux de la vie mystique: ascèse du silence, habitation et glorification de la Sainte Trinité, conformité au Christ, dévotion mariale, activité supérieure des dons du Saint-Esprit.

Un éminent théologien (le R. P. Garrigou-Lagrange, Professeur à l'Angelico, Rome) a dit, dans la préface, le mot juste qui convient à ce livre: *étude clairvoyante et profonde.*

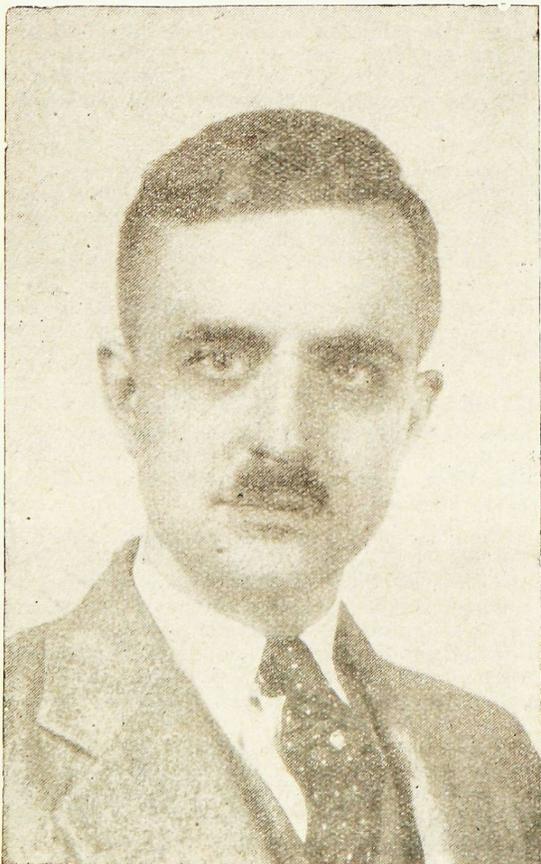
### Le ramage de mon pays,

par Victor Barbeau, 1 vol. in-16. 225 pages. En vente chez l'auteur, 109, Côte Saint-Antoine, Ouestmont. Prix: un dollar franco.

Vient de paraître ce nouveau livre de M. Victor Barbeau, professeur de langue et de littérature françaises à l'École des Hautes Études et à l'Université McGill. L'auteur de *Mesure de notre taille* et de *Pour nous grandir* étudie, cette fois, le français tel qu'il se parle et, incidemment, tel qu'il s'écrit au Canada.

LE RAMAGE DE MON PAYS, volume de 225 pages, se divise en deux parties. Après avoir précisé certaines définitions essentielles, l'auteur, dans la première, décompose notre langue en ses différents éléments: le fond français, le fond canadien et le fond anglais. Chacun de ces chapitres est illustré par d'innombrables exemples. On y trouve, tour à tour, des pages d'archaïsmes, de provincialismes, de déformations, d'impropriétés, de barbarismes et de solécismes. Dans la seconde, il dresse un tableau de la prononciation puis il passe en revue les différentes parties du discours indiquant quelles sont, à propos de chacune, les fautes les plus courantes.

Il s'agit, comme on en peut juger, d'un ouvrage entièrement différent de tous ceux que l'on a jusqu'ici consacrés à notre langue. Il ne fait double emploi avec aucun d'eux. Il en est plutôt le complément indispensable. L'auteur ne se contente pas de signaler le mal; dans la mesure du possible, il en indique les causes. Son chapitre sur le fond anglais en est un exemple typique. Pourquoi empruntons-nous tant de mots, tant de tournures à l'anglais? Ce n'est pas là la seule nouveauté du RAMAGE DE MON PAYS. Pour n'en citer qu'un autre, le chapitre de la grammaire est, lui aussi, traité d'une manière originale, pratique.



VICTOR BARBEAU

Auteur du *Ramage de mon pays*, ouvrage nouvellement paru aux Editions Bernard Valiquette, Montréal.

### Abrégé de Minéralogie,

par J.M.A. Bleau, professeur à l'École Militaire de Kingston, 1 vol. Imprimerie de La Salle, rue Côté, Montréal. Ce manuel a été approuvé, en oct. 1938, par le Comité catholique de l'Instruction publique.

M. J.-M.-A. Bleau, bachelier ès arts et maître ès sciences, conférencier en minéralogie et en géologie à l'École Militaire de Kingston, vient de publier, à l'imprimerie de LaSalle, rue Côté, à Montréal, un "*Abrégé de Minéralogie*", extrait de "*La minéralogie du prospecteur*". L'auteur juge opportun, à cause de la fonction qu'il occupe dans une école de l'Etat fédéral, de déclarer, dans un avant-propos, que cet ouvrage, d'une soixantaine de pages, n'a rien de la publication officielle. Il a simplement voulu préparer un manuel à mettre à la disposition des élèves des écoles normales et des collèges classiques, aussi des élèves de 9e, 10e et 11e années de nos écoles primaires supérieures.

"Il a été écrit," dit-il de son livre, "en langage aussi simple que possible, ayant été débarrassé de toutes prétentions littéraires et de difficultés trop techniques. Ainsi la cristallographie en a été omise, car il ne sert à rien d'émerveiller les élèves avec des termes qui ne sauraient être que des conceptions imaginaires pour ceux qui n'ont peut-être pas même de modèles artificiels; la forme des cristaux est plutôt présentée comme une ressemblance à des cristaux usuels et déjà assez bien connus. De plus, les expressions techniques sont expliquées en termes faciles... La traduction anglaise de certains noms de minéraux et de certains termes a été placée entre parenthèses pour épargner à l'élève d'avoir à consulter le dictionnaire trop souvent."

Les principaux mérites de l'ouvrage, l'auteur les a donc lui-même discernés et il les énumère. Puissent ces quelques pages, quand elles seront lues par des élèves, leur donner le goût de la géologie et de la minéralogie. Aimer son pays, c'est l'aimer jusque dans ses pierres, jusque dans les matières utiles de son sous-sol.

### Le Cancer,

par Gustave Roussy. Un volume in-16 (11 x 17), avec 6 figures. Collection Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris Ve. Broché, 15 fr., relié, 17 fr. 50.

M. Gustave Roussy examine les différentes faces sous lesquelles se présente à l'heure actuelle le problème du cancer. Causes et nature du cancer, manifestations anatomiques et cliniques de la maladie, thérapeutique et sociologie du cancer: telles sont les questions qui sont successivement traitées.

Bien des causes du cancer sont aujourd'hui connues; mais ce qui échappe encore c'est la cause première du phénomène qui se déroule dans l'intimité de nos tissus et de nos humeurs au cours du développement des tumeurs, la raison de cette multiplication anarchique des cellules et son point de départ. Bien que d'immenses progrès aient été réalisés dans la thérapeutique du cancer, il n'est pas de jour où le médecin ne s'entende demander si l'on découvrira bientôt un mode efficace de le combattre. Et tels charlatans aggravent encore l'incertitude en annonçant la découverte d'un traitement nouveau.

Comment parer à cette duperie, sinon en faisant connaître au public le résultat des travaux de laboratoire et des importantes découvertes faites au cours de ces trente dernières années; en l'informant que, par des méthodes qui sont connues de tout médecin averti et instruit, nombre de malades sont chaque jour guéris. C'est ce qu'a fait M. Gustave Roussy en écrivant ce livre, dans lequel il s'efforce de montrer que le problème du cancer doit être désormais placé sous l'angle biologique.

Cet ouvrage unique, condensé et complet, ne s'adresse pas seulement aux nombreux spécialistes des Sciences biologiques et de la Médecine. Il intéresse au plus haut point le grand public, tous ceux qui désirent se documenter sur cette terrible maladie, et en connaître les moyens actuels de traitement et de guérison.

### Histoire de la Russie, des origines à 1918,

par S. Platonov, Payot, Paris, 60 francs.

Il n'y a pas de mouvements depuis la réforme et la révolution française, qui aient suscité autant d'intérêt que le mouvement soviétique. Et cependant il n'est pas facile de bien comprendre la Russie contemporaine sans parcourir la prodigieuse histoire de ce peuple qui était encore plongé dans la barbarie en l'an mille. Peu de pays ont évolué aussi rapidement que ce laboratoire social.

La révolution russe a sa racine dans un passé, rempli de gloire il est vrai, mais surtout rempli d'arbitraire. La vie des

peuples, comme celle des individus suit des lois biologiques. Si l'on substituait à l'arbitraire un régime tenant plus compte des lois biologiques, de l'écologie humaine, somme toute des véritables bases de l'économie politique, on éviterait souvent bien des heurts. Il faut admettre cependant, que les événements une fois arrivés, l'histoire en mains, il est plus facile de mettre le doigt sur les lacunes, de déterminer la ligne de conduite qu'on aurait dû suivre.

La présence de hordes de pillards dans le steppe, les nombreux peuples différents qui constituent l'amalgame russe, le joug tartare, la lutte pour la suprématie entre les petits princes, le travail d'unification de la Russie, la suprématie des tzars et des patriarches orthodoxes depuis 1547, l'adoption de l'instruction et de la civilisation occidentale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la lutte entre le pouvoir central et les aristocrates, les haines de familles perpétuelles chez les Romanov, où l'empereur, sitôt au pouvoir, s'empresse de renier l'oeuvre de son prédécesseur, la rapidité des réformes libérales sous Alexandre II vers 1860 (abolition du servage, extension de l'enseignement, liberté de la presse), réformes qui, paraît-il, auraient favorisé le nihilisme chez un peuple mal préparé au progrès et chez lequel l'esprit révolutionnaire est toujours à l'état latent, (mouvement qui en réalité semble avoir été encouragé par certains aristocrates atteints dans leurs privilèges et qui s'en servaient comme d'un épouvantail pour effrayer le tzar) enfin l'obstination de Nicolas II à ignorer les revendications populaires. Voilà les grands traits de l'histoire de la Russie, cette chaîne d'événements qui ne pouvait finir qu'avec la révolution de 1917.

L'oeuvre de Platonov s'arrête à la révolution, mais les événements qu'elle nous raconte se suivent avec une telle logique qu'ils nous y conduisent infailliblement.

L'oeuvre de Platonov n'est pas une simple chronologie. C'est une analyse des événements. Ainsi envisagée, l'histoire de la Russie n'est pas la suite d'événements disparates. Ainsi l'oeuvre de Pierre le Grand se présente comme l'aboutissement d'un siècle d'histoire. Il ne manquait qu'un catalyseur pour amener des réactions et ce catalyseur fut Pierre le Grand. Depuis plus d'un demi siècle, la révolution de 1917 était à l'état latent en Russie. En fermant l'ouvrage de Platonov on sent bien qu'elle doit éclater dès qu'il se présentera un catalyseur nouveau.

Voici donc un ouvrage indispensable à ceux qui s'intéressent à la Russie sous quelque aspect que ce soit.

J. R.

## La science au service de la mort,

"Le Document" 28, Rue du Four, Paris. 4 fr. Envoi franco contre mandat ou timbres.

Il n'est pas très réjouissant, ce numéro du DOCUMENT entièrement consacré aux inventions perfectionnant l'art d'égé détruire ses semblables. Dans cette voie, il faut bien le dire, le monde a fait, et fait chaque jour, des progrès rapides. Mais faut-il confondre ces progrès avec le Progrès? Non, sans doute, et il serait injuste de prétendre que toutes les grandes inventions dont l'homme s'enorgueillit concourent à l'oeuvre de mort!...

Quoi qu'il en soit, ce DOCUMENT vient à son heure. C'est une nécessaire mise au point qui passionnera l'opinion publique. L'auteur Pierre DEVAUX est bien informé et niforme clairement. Ceux-là même dont la culture scientifique laisserait à désirer pourront entrevoir ce que serait "la guerre microbienne", "la guerre des laboratoires", "le canon-boomerang", "le rayon de la mort", "les bombardements aériens", "les mitraillettes", etc... etc... Anticipons sur un avenir que nous souhaitons très très lointain...

Enfin, dans un dernier chapitre, Pierre DEVAUX étudie en détail l'utilisation de la Science par la Justice. Et c'est un très curieux et très objectif exposé du supplice de la chaise électrique. L'on sait que de très nombreux savants contestent l'humanité de ce mode d'exécution. Le procès des "électrocuteurs" est ouvert. Vous aurez, à votre tour, une opinion motivée après avoir lu LE DOCUMENT.

## Le baron de Saint-Castin,

par Pierre Daviault, Librairie d'Action Canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Le baron de Saint-Castin, l'une des figures les plus pittoresques et les plus sympathiques des débuts de la colonie, a fourni à M. Daviault un sujet vivant et coloré, qu'il a traité avec sa verve et sa sincérité coutumières. D'origine française, le baron de Saint-Castin, arrière-cousin de l'Aramis des *Trois*

*Mousquetaires*, n'avait que treize ans quand il vint au Canada en qualité d'officier au régiment de Carignan. Sa forte personnalité, sa loyauté à toute épreuve en font un chef redouté et admiré de ses adversaires comme de ses alliés. Il se dévoue à la cause française avec ardeur, entraînant à sa suite la tribu indienne, où l'a jeté une aventure presque incroyable, et dont il a su gagner la confiance et le dévouement, en épousant la fille du *sagamo* Madokawando, ce qui le fit devenir de plein droit chef abénaquis.

En butte aux jalousies, aux calomnies et aux injustices des blancs, il se réfugie chez les Indiens; accepte leur vie et leurs coutumes, mais n'en continue pas moins à servir la cause de ses compatriotes. Habile à mener une campagne, possédant une grande connaissance du pays, et exerçant un ascendant incontestable sur les sauvages, il est pour la France un homme précieux et nécessaire. Jusqu'à sa mort, il combat sans merci les ennemis des Français. Pendant trente ans, il fut le pilier de la défense française en Acadie. C'est grâce à lui, en grande partie, que l'Acadie n'est pas tombée plus tôt aux mains des Anglais et, de la sorte a pu se former une nationalité acadienne assez forte pour résister ensuite à toutes les tempêtes. Cette histoire prend donc une signification générale et profonde qu'on ignore trop.

Les fils du baron poursuivirent vaillamment les luttes entreprises par leur père et y déployèrent le même courage. Les Saint-Castin restèrent fidèles à la France jusqu'à la fin du régime français et, comme l'écrit l'auteur, ".....accomplissant jusqu'au bout l'oeuvre dont s'était chargé en 1674 le grand ancêtre Jean-Vincent".

La biographie que M. Daviault offre au public est la première, vraiment complète et véridique, qui paraisse sur le sujet. Fort d'une documentation abondante et péniblement rassemblée, l'auteur libère la mémoire de son héros des obscurités et des légendes qui l'assombrissaient. D'un autre côté, il fait revivre le baron de Saint-Castin dans le milieu où s'est écoulée son existence. On assiste, dans ces pages, aux exploits sans nombre du baron chef abénaquis et de son invincible tribu; à ces féroces "guerres indiennes", trop peu connues au Canada, où s'affrontaient les étranges puritains de Sagadahock et de Plymouth et les sauvages du littoral de l'Atlantique; enfin, au tumulte de l'histoire acadienne, dans ses époques les plus animées. Du commencement à la fin de son volume, l'auteur démontre un extrême souci d'authenticité dans les faits et les événements racontés; une impartialité absolue jointe à un style clair et précis.

## La femme au XVIII<sup>e</sup> siècle,

par Edmond et Jules de Goncourt, chez Flammarion, Paris, 1938.

Sur la toile de fond, brillante et irisée, de notre XVIII<sup>e</sup> siècle, parée de tous les enchantements du plaisir et de l'élégance, la femme apparaît vraiment reine.

Tout le siècle lui prend sa grâce, sa légèreté, sa coquetterie raffinée. Elle matérialise le songe d'un Watteau, la rêverie leste et voluptueuse d'un Boucher ou d'un "Frago". Grâce à elle, la société a secoué le joug du solennel, des fausses résistances de l'époque précédente. C'est une fête enivrante et délicate.

Avec une plume qui vaut les pinceaux, les plus spirituels du temps, les Goncourt en ont laissé une image délicieuse. Par le moyen de leur art, une époque, une société s'éclaircissent, des êtres de chair, qui ont souffert, aimé, se rapprochent de nous. Les deux frères ont fait tenir dans leur livre la danse, l'amour, la jeunesse du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses nobles élégances, la fleur de toutes ses aristocratise à leur moment de plein épanouissement, à leur heure de triomphe.

Ils ont cherché partout le secret de celle qui l'anima: la femme. Comment vivait-elle? Comment était-elle élevée? Quels étaient son éducation, ses goûts, sa toilette, ses curiosités? Femmes de la Cour, jeunes filles élevées au couvent, bourgeoises aux saintes vertus, toutes paraissent revêtues du charme qui les symbolise aujourd'hui.

Ce livre, *La femme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, que réédite aujourd'hui la collection "Toute l'Histoire" (Flammarion, éditeur, un volume: 7 fr. 50) est peut-être le meilleur qu'aient jamais écrit les Goncourt parce qu'il convenait le mieux à leur goût, pour le "document humain", pour mille détails de la vie, à leur amour raffiné de la femme, à la passion qu'ils ont eue pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour ces moeurs délicates, cet abandon au plaisir compensé par la politesse la plus exquise, qui a fait dire à Talleyrand: "Ceux qui n'ont pas connu les aimables relations de la société de 1789 ne sauront jamais ce que peut être la douceur de vivre."

# OUVRAGES à lire

Olivier Maurault, P.D.  
*Nos Messieurs*

Jean Bruchési  
*Histoire du Canada pour tous*  
(2 vols.)

Edouard Montpetit  
*La conquête économique*

Lionel Groulx  
*La naissance d'une race*  
*Une croisade d'adolescents*

Gérard Parizeau  
*L'Assurance contre l'incendie*

Victor Barbeau  
*Pour nous grandir*  
*Le Ramage de mon pays*

Eugène Lapierre  
*Calixa Lavallée*

Léon-Mercier Gouin  
*Cours de droit industriel, 2 vols.*

Antonio Perrault, C.R.  
*Droit commercial (2 vols.)*

Emile Filion, p.s.s.  
*Elementa Philosophiæ thomisticæ*  
(3 vols)

Hermas Bastien  
*Le bilinguisme au Canada*  
*Olivar Asselin*

Dr Eug. St-Jacques  
*Histoire de la médecine*

Paul Gouin  
*Servir 1 — La cause nationale*

Ringuet (Dr L.P. Panneton)  
*30 arpents*

Publiés par quelques-uns  
des nôtres

## La conversion d'un phénomène

par Louis Dupriez, 1 vol. in. 12 — prix 12 fr. Librairie P. Tequi, 85, rue Bonaparte, Paris VIe.

Ce livre a été écrit pour les adolescents.

L'auteur y conte en des pages sensibles et délicates, les péripéties survenues au cours des vacances à la campagne, dans une ferme harrichonne, d'un lycéen de quinze ans, — d'un tempérament primesautier, sans équilibre, indompté, et de caractère indépendant, volontaire, — qui se posait en esprit fort, en bravache et se cabrait devant toute discipline. Au lycée, on l'avait surnommé le phénomène.

Ses parents, qui rêvaient d'en faire un fonctionnaire, le gâtaient outre raison, fermaient les yeux sur ses incartades et lui passaient tous ses caprices, parfois excessifs, faisant de ce fils unique un cancre et un crétin.

Près de ses cousins, studieux et sérieux, d'une rare éducation, il se sentit mal à l'aise et eut conscience de sa nullité. L'amour-propre blessé et sous l'aiguillon de l'orgueil, il éprouva le besoin de s'instruire et se promit de suivre leur exemple.

C'est ainsi qu'avec eux et par eux, il apprit à lire dans le grand Livre de la Nature et à en admirer les beautés.

Dans le calme de la campagne, au milieu des champs, en parcourant les bois, parmi les paysans, honnêtes, énergiques, économes et tenaces, il comprit la tâche pénible, souvent ingrate, qu'ils assumaient comme un devoir naturel; il connut leurs joies, vécut leur vie, toute de labeur, dans le réconfort de l'affection familiale et l'amour sans bornes de la Terre.

Il eut sous les yeux de beaux exemples d'énergie, de courage et de travail; il prit d'utiles leçons, reçut des conseils sages et éclairés et observa l'existence d'une famille d'agriculteurs qui lui révéla les sentiments les plus nobles et les plus élevés du cœur humain.

Et ce fut, — pour le jeune blasé désinvolte, d'un scepticisme de commande, — avec une prompte conversion, l'origine d'une vocation que ses parents, déçus, lui reprochèrent amèrement, d'abord, — par un étrange paradoxe et dans une scène pathétique, — pour l'en féliciter plus tard, et s'en réjouir dans le bonheur et la quiétude d'une atmosphère sereine et pure.

Ce récit, d'un style élégant et pittoresque, où abondent les traits d'humour et les pointes sarcastiques, est instructif et atrayant.

Il est émaillé d'anecdotes amusantes, de contes distrayants et de légendes, charmantes et fantastiques, qui suivent l'action et fortifient l'idée en éclairant délicieusement le chemin séduisant, dépeint par Louis Dupriez, d'un retour à la Terre, où s'est complu un phénomène qu'il a converti!

Ce livre, recommandable à tous les points de vue, a sa place marquée sur toutes les tables de famille.

## La Troisième République (1870-1914),

par Georges Bourgin, ancien membre de l'École française de Rome, Conservateur aux Archives Nationales. Un volume in-16 (Collection Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris-Ve). Broché, 15 fr. Relié, 17 fr. 50.

Il ne manquait pas en France de livres sur l'histoire de la "Troisième République", mais la plupart ne traitaient que l'un des aspects ou l'une des périodes, ou bien ne s'intéressaient qu'à l'une des personnalités de cette Histoire. D'autres étaient inspirés de passions partisans qui les rendaient impropres à l'étude. La nécessité s'imposait d'un manuel général objectivement consacré à l'ensemble de l'évolution politique française de 1870 à 1914: 1870, c'est la Révolution républicaine libérant le pays d'un régime disqualifié, au moins par la défaite; 1914, c'est la France prête aux sacrifices sanglants de la Grande Guerre. Comment le pays est allé de la première période à la seconde, par quelles crises intérieures et extérieures il a passé, c'est ce que M. Georges Bourgin nous a lumineusement exposé.

Bien que l'espace lui fût limité, il a réussi à présenter une étude des plus complètes: précisant le rôle des individus, analysant en détail tous les courants d'idées, recherchant dans les événements politiques les phénomènes économiques et sociaux qui les ont déterminés, notant toutes les liaisons de l'évolution française avec les transformations du monde.

Les historiens et les étudiants d'abord, puis tous les lecteurs cultivés goûteront cette "histoire" substantielle et claire, où l'auteur, sans sacrifier ses idées personnelles et sa sensibilité propre, a fait oeuvre sincère, exacte et impartiale.

## Un art de vivre,

par André Maurois, de l'Académie française, 1 vol. 240 pages, Collection "Présences" chez Plon, Paris.

"L'homme est un roseau pensant"; c'est ce qui fait sa force. Tous les possibles sont en lui; son action transforme le monde; sa pensée en prend la mesure. Mais le grand mal de notre époque est que la plupart des hommes méconnaissent leur grandeur, gaspillent leur existence, ne savent même pas qu'ils vivent. C'est à rappeler nos contemporains à eux-mêmes que s'efforcent les cahiers de "Présences". Tour à tour des écrivains et des hommes d'action aussi différents que Raoul Dautry, Paul Valéry, Aldous Huxley, Daniel-Rops, ont indiqué, dans cette belle collection, le sens de leur effort *humaniste*, chacun en toute liberté, chacun selon ses principes propres.

Le nouveau livre de M. André Maurois a, lui aussi, valeur de témoignage. Aucun, dans son oeuvre, qui nous donne avec autant de force le fond même de sa pensée, les éléments les plus vivants de son *humanisme*. Il appartenait bien au romancier de *Climats*, à l'historien de *Lyautey* et de *Châteaubriand*, au témoin lucide des pays et des temps, d'exposer, à notre usage, les principes et les méthodes selon lesquels une vie, à ses yeux, est féconde. L'art de vivre, en effet, s'apprend, comme toutes choses et peut-on rêver meilleur guide pour cette étude que M. André Maurois?

Penser juste et clair est la première condition pour donner à l'intelligence toute sa force. Que de grands esprits pèchent par la fausseté du jugement ou par l'absence de son bon sens! Habituer sa pensée à résoudre rapidement et sans erreur les problèmes qui se posent, éviter de céder à l'utopie, c'est s'assurer l'outil qui permettra l'ouvrage.

Dans l'art d'aimer, se trouve le secret de toute vie heureuse, car l'amour transfigure les êtres en exigeant ce qui fait le meilleur de l'homme: le don de soi.

Sans aller jusqu'à l'affirmation assez égoïste de La Bruyère: "Celui qui aime le travail a assez de soi-même", on peut dire que l'amour du métier, de la tâche, est un puissant facteur de bonheur. Par le travail intelligent, l'homme domine la matière, prend conscience de son propre pouvoir.

Pour le chef il existe aussi un art de commander, art difficile qui exige de grandes vertus, mais en qui s'accomplit peut-être ce qui fait le meilleur de l'homme.

Enfin, au moment où tout va s'achever, à la veille de cette figure définitive de l'être que dessine, en fin de compte, la mort, il existe un art de vieillir...

*Age quod agis*, disait la Sagesse antique. "Deviens ce que tu es", ajoute un Sage moderne. N'est-ce pas cela que nous propose M. André Maurois, en ce livre où il a mis toute sa pénétration et, il faut le dire aussi, beaucoup de tendresse et d'amitié?

## Les grandes heures de la guerre, II, 1915, La guerre de tranchées,

par le général H. Mordacq, 1 vol. 1-80, avec 21 dessins de Claude Rémusat. Prix 9 fr. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Le deuxième volume des *Grandes heures de la Guerre* est consacré à l'année 1915 qui vit le commencement et le développement de la guerre de tranchées.

Après la course à la mer, les fronts se stabilisent rapidement et les armées franco-britanniques et allemandes se trouvèrent bientôt face à face, terrées dans une double ligne de tranchées qui, d'abord rudimentaires, se perfectionnèrent sans cesse et que séparait cet intervalle désertique appelé par les Anglais le "no man's land". Transformés en terrassiers, nos fantassins pratiquèrent aussi la guerre de mines telle qu'on l'employa pendant le siège de Sébastopol. Cependant, la nécessité de venir en aide à la Russie, en empêchant l'Allemagne de porter le maximum de ses forces sur le front oriental, obligea le général Joffre à concevoir deux puissantes offensives en Artois et en Champagne mais celles-ci ne purent réussir à percer les lignes allemandes.

Fidèle à sa méthode de ne relater que les faits les plus caractéristiques du gigantesque conflit, le général Mordacq a choisi, comme exemple des offensives françaises, celle d'Artois, au cours de laquelle le général Barbot, surnommé le Bayard de la Grande Guerre, trouva une mort héroïque.

A côté de ces opérations d'envergure, se place une série d'attaques locales dont la plus fameuse fut celle des Eparges que le général Mordacq nous fait revivre d'après des témoins oculaires.

C'est au cours de l'année 1915 que les Allemands employèrent pour la première fois, les gaz. Cet épisode, qui se déroula en

Belgique et qui est peut-être le plus dramatique de la guerre, est exposé, dans ce volume, avec une émouvante et poignante simplicité. L'année 1915 vit également la naissance de l'aviation de chasse. Nous assistons à un combat aérien bien différent de ce que pourraient être aujourd'hui les duels d'aviation.

En ce qui concerne les théâtres lointains d'opérations, le général Mordacq a choisi deux épisodes où s'illustrèrent la marine française: l'attaque du canal de Suez par les troupes turques et la tentative malheureuse des flottes françaises et anglaises pour forcer le passage des Dardanelles.

Il est hors de doute que ce second volume des *Grandes heures de la Guerre* sera accueilli avec la même sympathie que le premier. A lire le récit des magnifiques faits d'armes des héros qui sauvèrent la France, on éprouve réellement un grand sentiment de sécurité pour l'avenir de notre patrie. Quelles difficultés en effet, ne saurait vaincre une nation capable de produire de tels hommes.

## Le prix littéraire du Cercle Marco Polo

Le Cercle Marco Polo dont les membres, inconnus du public, et voulant le rester, se recrutent parmi des montréalais de langue française qui ont parcouru, en voyages de plaisance, une distance minima de cinq mille milles en dehors du Canada et des Etats-Unis, vient de fonder un prix littéraire annuel de cinquante dollars. (50).

Il suffit, pour participer à ce concours annuel, de faire tenir au Cercle Marco Polo un récit de voyage véridique de DEUX MILLE (2000) mots au moins.

Le prix du Cercle Marco Polo sera décerné le 1er décembre prochain.

Les manuscrits, inédits et en langue française, bien entendu, doivent être soumis, d'ici le 1er septembre 1939, à l'adresse suivante:

Le CERCLE MARCO POLO,  
C. P. 2740, Montréal

Le *petit* atelier  
outillé comme un  
*grand*

Ses  
réalisations  
typographiques  
assurent à la  
clientèle une  
originalité qui  
tient  
de l'exclusif

LE COURRIER  
DE SAINT-HYACINTHE

Au service du public depuis 1853

# Le Fonds des Anciens

## MEMBRES FONDATEURS (100 DOLLARS OU PLUS)

Sa Grandeur Monseigneur  
GEORGES GAUTHIER  
BARIL, Docteur Georges  
CASGRAIN &  
CHARBONNEAU  
DANDURAND, l'hon. R.  
DECARY, Arthur  
DEMERS, l'hon. Philippe  
\*DUBE, Docteur J.-E.  
DUBEAU, Docteur Eud.  
\*FRIGON, Augustin  
GAGNON, Paul  
GAUDREAU, Dr Stanislas  
\*GOUIN, Léon Mercier  
GROULX, M. Henri

LALLEMAND, M. Jean  
\*LANCTOT, M. Henri  
LANGEVIN, Dr Stephen  
LEFEBVRE, Olivier  
LEVEILLE, Arthur  
MARION, Dr Donatien  
MASSON, Dr Damien  
MAURAUULT, Olivier  
NADEAU, M. Hervé  
PIETTE, Mgr J.-V.  
\*ST-JACQUES, Dr Eugène  
\*THEBAUD, Docteur Jules  
UNION MEDICALE DU  
CANADA  
VALLEE, M. Arthur

## MEMBRES DONATEURS (DE 5 À 100 DOLLARS EXC.)

Sa Grandeur Monseigneur  
A.-E. DESCHAMPS  
AMOS, Arthur  
BARIBEAU, Docteur C.  
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.  
BECOTTE, Docteur H.  
BEGIN, Docteur Philippe  
BELHUMEUR, Dr Géd.  
BOHEMIER, Dr P.-S.  
BOURBEAU, Roméo  
BRAULT, Docteur Jules  
BRUCHESI, Jean  
BRUNAUULT, S. E. Mgr H.  
BUISSON, Arthur  
CHAMPAGNE, Dr J.-A.  
CHARBONNEAU, J.-N.  
CHARTIER, Chanonie E.  
CHAUSSE, Fernand  
CHOUVON, Docteur E.-J.  
DAVID, Athanase  
de MONTIGNY, Roland  
DEROME, Jules  
DESY, Anatole  
DUBE, Docteur Edmond  
DUPUIS, Armand  
ECOLE SUP. DE MUSIQUE  
FERLAND, C.-F.  
FERRON, Docteur Alph.

FONTAINE, T.-A.  
FORGET, Son Exc. Mgr A.  
GAGNE, Docteur J.-Emm.  
GAREAU, Alexandre  
GINGRAS, Abbé J.-Bernard  
FISCH, Dr Herm.  
JARRY, Docteur J.-A.  
LABARRE, J.-P.  
LADOUCEUR, Dr Léo  
LAFERRIERE, René  
LANCTOT, Jean  
LANCTOT, J.-Philippe  
LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.  
LASALLE, Dr Bernard  
LAURENT, Docteur E.-E.  
LEONARD, Dr D.  
MAYRAND, Léon  
MALLETTE, Mme Marie  
MIRON, Numus  
PARIZEAU, Docteur T.  
PERRIER, Hector  
PRINCE, Dr J.-B.  
ROY, F.-X.  
SAINT-DENIS, Dr J.-A.  
SAINT-JACQUES, Jean  
SMITH, Alexander  
SMITH, Dr C.-G.  
TRUDEAU, Dr Raphaël  
VEZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier,  
HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

## Le principe de Causalité et ses limites

par Philipp Frank, professeur à l'Université de Prague,  
1 vol. in-8o. Ernest Flammarion, éditeur, rue Racine, 26,  
Paris.

L'école de Vienne dont le professeur Frank est une des lumières, est à l'origine d'un mouvement d'idées sans précédent. C'est assez dire l'intérêt de son ouvrage pour tout esprit cultivé, tant en raison de l'amplitude du sujet que de la clarté vraiment étonnante des exposés.

L'auteur débute en montrant comment les énoncés d'une très grande généralité tendent à verser dans la tautologie. Il étudie, à ce point de vue, quelques propositions et enfin, la loi de causalité, elle-même. Toutes les formules que l'on donne généralement de ces principes sont de simples tautologies. Comment en faire des propositions à "portée réelle"? Cela n'est possible qu'en y introduisant une certaine indétermination.

Le chapitre suivant est consacré à un examen, dans l'ordre chronologique, des divers systèmes de l'univers. Frank y observe un relâchement progressif de la conception que l'on s'y fait de la rigueur du lien causal et il montre comment ce relâchement a été mis à profit par les "philosophes" en faveur de doctrines extra-scientifiques dont la plus importante est celle qui, opposant causalité et finalité, voit dans tout affaiblissement de l'une un triomphe pour l'autre. Dans cet ordre d'idées, un chapitre étudie à fond le vitalisme.

D'autres philosophes ont cru voir dans l'affaiblissement du lien causal un moyen commode de "sauver" la liberté et de combattre le déterminisme. L'auteur montre que la question de la liberté n'a rien à voir avec celle du déterminisme. Elaborant ensuite un concept scientifique de la liberté, il recherche les phénomènes auxquels ce concept est applicable.

D'autre part le hasard a souvent été opposé à la causalité. Un chapitre nous dira donc ce que le hasard est pour la science. Les rôles divers que ce dernier joue dans les lois physiques y sont traités en détail. Se demandant ensuite si l'idée de hasard est applicable à la production de l'univers organique, Frank répond négativement, mais il ne s'en suit nullement que cette production soit la conséquence d'un plan.

Le chapitre suivant revient sur la formule la plus générale à donner du principe de causalité et il établit pourquoi une telle formule est impossible, à moins de la rendre tellement vague qu'elle soit inutilisable. Toutes les opinions contraires proviennent de l'idée qu'il y a derrière le monde des apparences un monde "vrai" régi par une causalité rigoureuse.

L'examen critique de cette idée fait l'objet d'un chapitre important où Frank fait ressortir que ce n'est pas là une proposition à "portée réelle".

Pourtant, dans la vie pratique, on utilise avec succès le principe de causalité. Mais est-ce bien le principe lui-même? Ne serait-ce pas plutôt quelques lois causales spéciales? Et qu'y aurait-il d'étonnant à cela s'il en est de même pour le principe, moins général, de la conservation de l'énergie? Pour terminer, il caractérise les rôles respectifs de l'idée de causalité dans la physique classique et dans la physique moderne.

Au total, un grand livre, fruit d'années d'une réflexion philosophique intense. Puisse-t-il être pour beaucoup la source d'inépuisables méditations.

### LISEZ

le nouvel ouvrage du Dr Paul Dufault  
un ancien de l'Université de Montréal

# Le Spectre de la Tuberculose

\$1.00 l'exemplaire

AUX EDITIONS BERNARD VALIQUETTE  
4371, RUE ST-ANDRÉ — TÉL. AM. 2304  
MONTREAL

Secrétariat de la Province de Québec

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

*Fondée en 1873*

**TRAVAUX PUBLICS**  
• **INDUSTRIE** •  
**TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE**

1430, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL

*Téléphones :*

**Administration** — LANCASTER 9207  
**Laboratoire Provincial des Mines** — LANCASTER 7880

*PROSPECTUS SUR DEMANDE*

Honorable ALBINY PAQUETTE,  
Ministre

JEAN BRUCHESI  
Sous-Ministre

## PRINCIPAUX COURS:

•  
*Mathématiques*  
*Chimie*  
*Dessin*  
*Electricité*  
*Minéralogie*  
*Arpentage*  
*Mines*  
*Machines Thermiques*  
*Construction Civiles*  
*Génie Sanitaire*  
*Résistance des Matériaux*  
*Physique*  
*Descriptive*  
*Mécanique*  
*Hydraulique*  
*Géologie*  
*Economie Industrielle*  
*Métallurgie*  
*Voirie*  
*Ponts*  
*Chimie Industrielle*  
*Finances*  
*Laboratoires de Recherches*  
*et d'Essais*

MINISTÈRE DU SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

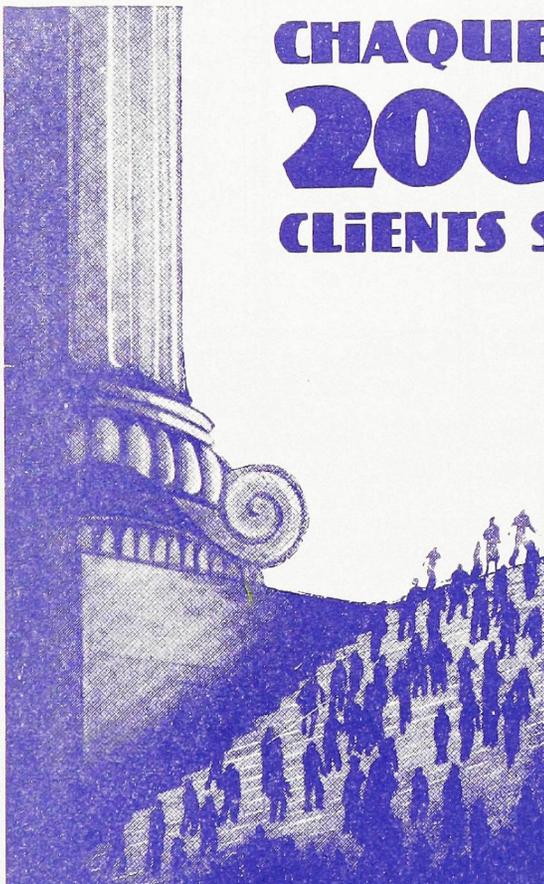
Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

JEAN BRUCHESI,  
*Sous-ministre*

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,  
*Ministre.*



**CHAQUE SEMAINE  
200,000  
CLIENTS SATISFAITS**

Le Canadien-français doit fréquenter assidûment le film français.

C'est un hommage à rendre à notre langue qui trouve dans le cinéma son plus vaste médium d'expansion et d'expression. A valeur égale, le film de Paris tient tête à n'importe quelle production étrangère par l'élégance de ses vedettes, la qualité du dialogue, l'originalité du sujet et la sûreté du traitement technique.

Le film français recueille chaque semaine les applaudissements d'une formidable clientèle. Si celle-ci a atteint le chiffre de 200.000 c'est que le spectacle a su maintenir sa réputation en ne cessant jamais de plaire.

DEVENEZ UN HABITUE  
DU CINEMA FRANCAIS!

VOS SOIREES VOUS LAISSERONT UN  
SOUVENIR TOUJOURS AGREABLE!



**FRANCE-FILM**  
COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE  
PREMIÈRE ET SEULE DISTRIBUTRICE DU FILM PARLANT FRANÇAIS.

EDIFICE RAILWAY EXCHANGE.

637 OUEST RUE CRAIG.

MONTREAL.